

CRÉDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Premiers résultats de la vague de fin 1993

Politique Familiale

- Relations parents - grands enfants -

Questions insérées à la demande de la
Caisse Nationale des Allocations Familiales

Sou1994-887

AVRIL 1994

Enq. cond. de vie et asp. des Fr. -
Vague de fin 1993 - Premiers
résultats - Politique familiale -
Relations parents, grands enfants / A.
Dufour. Avril 1994.

CREDOC•Bibliothèque



ue du Chevaleret
3 - P A R I S



Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Premiers résultats de la vague de fin 1993

Politique Familiale

- Relations parents - grands enfants -

Questions insérées à la demande de la
Caisse Nationale des Allocations Familiales

AD/GH

AVRIL 1994

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Note réalisée à la demande :

de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent.

C R E D O C

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	1
1 - La garde des jeunes enfants	3
1.1 Les équipements de garde collectifs sont en nombre insuffisant	3
1.2 Pour les Français, le mode de garde idéal est un mode de garde individuel	4
1.3 La mère au foyer est toujours le mode de garde majoritairement adopté	5
2 - Opinions sur quelques mesures visant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale	6
2.1 L'incitation à l'arrêt temporaire d'activité de la mère regagne du terrain	6
2.2 La solution préférable pour les parents de jeunes enfants : l'arrêt temporaire d'activité de la mère	8
3 - Les relations parents/grands enfants. Les prestations familiales aux grands enfants	11
3.1 La vie commune des jeunes ne disposant pas de ressources régulières n'est pas chose communément acceptée	11
3.2 Un consensus pour estimer indispensable que les parents aident leurs enfants aussi longtemps que cela est nécessaire	12
3.3 Les jeunes actifs qui habitent au domicile de leurs parents doivent participer aux frais et aux tâches ménagères du foyer	13
3.4 Les parents doivent inciter leurs enfants à acquérir très tôt une expérience professionnelle	13
3.5 L'âge limite du droit aux allocations familiales	14
3.6 Un souhait : continuer à recevoir les allocations familiales si l'enfant ne vit pas au domicile parental, mais est encore à la charge des parents	15
3.7 Plutôt aider directement le jeune que ses parents	16
3.8 Solidarité nationale ou aide familiale ?	16
4 - Les prestations familiales et les prestations sociales	18
4.1 Pour les Français, les allocations familiales devraient être calculées en fonction inverse du revenu	19
4.2 Deux opinions sur les prestations familiales	20
4.3 Aides en espèces ou aides en nature ?	21
4.4 Un peu plus de Français croient aux risques d'effets pervers du RMI	22
4.5 Prestations familiales et RMI sont les deux prestations sociales à augmenter en priorité	23

ANNEXES :

1 - Rappel des résultats sur l'alternative entre incitation à l'arrêt temporaire d'activité et augmentation d'offre de services et équipements de garde pour les mères de jeunes enfants (1987 - 1990)	27
2 - Quelques opinions sur les prestations familiales (rappel des résultats de 1991)	31
3 - Prestations sociales à augmenter et à diminuer en priorité (rappel des résultats 1991 - 1993)	35
4 - Quelques tableaux croisés (données de fin 1993)	39

Avant propos

Ce document présente les premiers résultats des questions insérées, à la demande de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), dans la vague de fin 1993 de l'enquête du Crédoc sur les "Conditions de vie et les Aspirations des Français".

L'enquête s'est déroulée en Décembre 1993-Janvier 1994. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2001 personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ceux-ci (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement disponible (1990). Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les résultats présentés ici s'articulent en quatre parties.

- * Une première partie est consacrée aux problèmes de **garde des jeunes enfants**. Les questions dont les réponses sont analysées ici avaient déjà été posées en fin 1990. Leur réintroduction dans le système d'enquêtes permet donc d'observer les évolutions qui se sont produites sur ce sujet en trois ans. Elles concernent l'appréciation portée sur la suffisance ou l'insuffisance du nombre d'équipements collectifs de garde, le mode de garde jugé, par les Français, comme le plus satisfaisant quand la mère travaille et, enfin, le mode de garde principalement adopté pour son dernier enfant (pour ceux qui en ont eu).

- * La deuxième partie fait référence au problème de la **conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle**. Faut-il plutôt aider les mères de jeunes enfants à poursuivre leur activité professionnelle en leur offrant davantage de services et d'équipements de garde, ou faut-il les encourager, par des aides financières, à cesser temporairement de travailler ? Quelle est la solution préférable lorsque les deux parents de jeunes enfants exercent une activité professionnelle ? Les réponses à ces deux questions, déjà abordées l'année dernière, mettent en évidence une profonde inflexion des résultats.

¹ Le compte rendu de réalisation de l'enquête, ainsi que les résultats de l'ensemble des questions posées, figurent dans le rapport "Premiers résultats de l'enquête de fin 1993" (à paraître).

- * La troisième partie regroupe une série d'interrogations portant sur **les relations existant entre les parents et leurs grands enfants** (jeunes adultes). Ces nouvelles questions ont été introduites cette année, à titre exploratoire, dans le système d'enquêtes ; elles visent à fournir un aperçu de la façon dont la population envisage les relations entre parents et grands enfants (âgés de plus de 16 ans). Les parents doivent-ils continuer à aider les jeunes qui quittent le domicile parental mais ne sont pas autonomes financièrement ? A l'inverse, les jeunes adultes actifs qui vivent toujours sous le même toit que leurs parents doivent-ils participer financièrement aux frais du foyer ?

L'analyse est ici complétée par les opinions des Français sur les aides sociales qui peuvent être adressées aux grands enfants. Faut-il continuer à verser des allocations familiales aux parents d'un enfant qui est encore à leur charge, mais ne vit plus sous le même toit qu'eux ? Vaut-il plutôt mieux aider directement les jeunes ou les parents de ces jeunes ?

- * Enfin, la quatrième partie fournit un certain nombre de points de repère sur **les attitudes des Français face aux prestations familiales ou sociales**. Une première question, présente depuis 1981 dans le système d'enquêtes, permet de suivre le nombre d'allocataires dans la population française. Les autres questions ont principalement trait :

- au mode de calcul des allocations familiales ;
- aux préférences des Français pour aider les familles : aides en espèces ou aides sous forme d'équipements collectifs ?
- aux effets éventuellement désincitatifs du RMI ;
- enfin, à la place des prestations familiales au sein de la panoplie de l'ensemble des aides sociales.

Toutes ces questions ont d'ailleurs déjà été posées dans le passé. Elles permettent donc d'apprécier les éventuelles inflexions de l'opinion publique sur ces sujets ces dernières années.

On précisera enfin que, dans cette note, l'analyse se borne volontairement à la seule présentation de tris à plat. Les évolutions mises en évidence ne seront que très rapidement commentées. L'étude plus approfondie des résultats fera l'objet d'un rapport ultérieur.

1 - La garde des jeunes enfants

1-1 Les équipements de garde collectifs sont en nombre insuffisant

Un peu moins des trois quarts (73%) des Français estiment, en fin 1993, que les équipements de garde (crèches, haltes garderies ...) sont en nombre insuffisant. Cette proportion, pourtant très élevée, est néanmoins en recul par rapport à ce qu'elle était il y a trois ans : en effet, en fin 1990, 80% de nos concitoyens étaient critiques sur le nombre d'équipements de garde collectifs disponibles.

Tableau 1

(en %)

C7 - Lorsque les parents travaillent, il faut faire garder les enfants en bas âge. Estimez-vous que les équipements de garde (crèches, halte-garderie ...) sont en nombre suffisant ou insuffisant ?		
	Fin 1990	Fin 1993
Suffisant.....	16,8	23,7
Insuffisant.....	79,9	72,9
Ne sait pas	3,3	3,4
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

De 1987 à 1989, une question quasiment identique avait été posée, mais avec des modalités de réponses différentes ("oui/non" à la place de "suffisant/insuffisant", cf. tableau 2). Entre ces deux dates, et même jusqu'en 1990, le jugement négatif n'avait cessé de prendre de l'ampleur : la proportion d'individus estimant insuffisants les dispositifs d'accueil était passée de 71% à 80%. On constate donc cette année un arrêt de ce mouvement négatif et un début d'amélioration, même si le niveau d'insatisfaction reste élevé.

Tableau 2

(en %)

C7 - Lorsque les parents travaillent, il faut faire garder les enfants en bas âge. Estimez-vous que les équipements de garde (crèches, halte-garderie ...) sont en nombre suffisant ?			
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989
Oui.....	23,2	23,0	19,4
Non.....	71,1	73,9	77,2
Ne sait pas.....	5,7	3,1	3,4
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

1-2 Pour les Français, le mode de garde idéal est un mode de garde individuel

La solution de garde considérée comme la plus satisfaisante quand la mère travaille est, d'abord, la nourrice (ou l'assistante maternelle) agréée : 29 % des Français la citent. Si l'on ajoute à ce pourcentage les partisans de la nourrice non agréée (6%), on relève que 35 % des Français sont des adeptes de la garde des enfants en bas âge par une nourrice. Après la nourrice, ce sont les grands parents qui prennent la seconde place (27% des citations), tandis que la crèche collective regroupe 18% des réponses.

Tableau 2

(en %)

C11 - Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant en bas âge, lorsque sa mère travaille ? ¹					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1993
Nourrice (assistante maternelle) agréée ..	23,8	26,0	26,2	26,3	29,1
Garde par les grands parents	26,8	26,6	26,5	26,0	27,2
Crèche collective, crèche (s.a.i.)	17,1	18,1	21,4	23,2	18,2
Garde à domicile par personne rémunérée	10,0	9,1	9,7	10,2	8,0
Nourrice non agréée	6,0	7,8	6,9	6,3	6,4
Crèche familiale	5,9	5,6	3,7	3,2	5,2
Halte garderie	1,3	1,6	1,2	1,0	1,5
Autre	1,7	2,8	1,9	2,3	1,8
Ne sait pas	7,5	2,4	2,5	1,5	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

L'examen des réponses fournies à cette question depuis 1987 met en évidence un phénomène relativement étonnant : peu d'évolutions sont apparues dans les préférences des Français depuis six ans. Tout au plus, peut-on noter :

- **une légère augmentation des citations de la nourrice agréée.** Ainsi, de 1987 à 1989, les adeptes de la garde des jeunes enfants par une nourrice agréée étaient un petit peu moins nombreux que les partisans de la garde par les grands-parents. La tendance semble désormais inversée.
- **un léger recul des partisans de la crèche collective,** dont les rangs avaient pourtant grossi de 1987 à 1990 (passant de 17% à 23%), mais qui reviennent cette année au pourcentage de 18%, c'est-à-dire le même que celui obtenu en 1988.

¹ Il s'agit d'une question ouverte, sans proposition de réponse.

1-3 La mère au foyer est toujours le mode de garde majoritairement adopté

C'est la mère elle-même qui, dans la majorité des cas, assure la garde de son enfant : c'est en effet la solution principalement adoptée, pour leur dernier enfant, par 53% des Français. On notera cependant qu'au fil du temps, cette solution est en léger recul: en fin 1987, la garde par la mère au foyer avait été adoptée par 59% des Français. En six ans, ce "mode de garde" a donc baissé de 6 points, au profit d'une sensible augmentation du recours à la nourrice (agrée ou non) : en effet, en fin 1993, 18% des parents déclarent avoir fait appel à une nourrice pour faire garder leur dernier enfant (dont 10% à une nourrice agréée et 8% à une nourrice non agréée), contre 11% il y a six ans (tableau 4).

La solution de garde des jeunes enfants par leurs grands parents concerne toujours environ une personne sur 10 depuis 1987. Enfin, la crèche reste un mode de garde adopté par à peine 5% des parents.

Tableau 4¹

(en %)

C12 - Quelle solution avez-vous principalement adoptée pour la garde de votre dernier enfant en bas âge					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1993
Mère au foyer	59,4	59,0	58,5	56,7	53,5
Garde par les grands parents.....	9,8	10,8	9,9	11,2	11,1
Nourrice (assistante maternelle) agréée ..	6,6	6,2	7,0	7,5	9,7
Nourrice non agréée.....	4,8	6,5	6,7	7,8	8,2
Mère travaillant à domicile.....	7,1	5,3	5,6	4,8	6,7
Crèche collective, crèche (s.a.i.).....	3,8	3,1	2,9	4,3	4,5
Garde à domicile par personne rémunérée	3,2	3,7	3,7	3,3	2,9
Crèche familiale.....	0,5	1,0	0,8	0,4	0,7
Halte garderie	0,7	0,6	1,0	0,3	0,7
Autre.....	1,9	3,2	3,3	3,1	2,0
Ne sait pas	2,3	0,5	0,5	0,5	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(effectif)	(1501)	(1515)	(1460)	(1488)	(1502)

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ Ce tableau porte, pour chacune des années, sur l'ensemble des Français ayant eu un enfant.

2 - Opinions sur quelques mesures visant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale

Abordé de façon relativement détaillée en fin 1992, le problème de la conciliation vie professionnelle-vie familiale n'a fait l'objet cette année que de deux interrogations, principalement centrées sur les mesures préférées par les Français dans le domaine. Les réponses obtenues mettent en évidence de sensibles modifications des résultats en un an.

2-1 L'incitation à l'arrêt temporaire d'activité de la mère regagne du terrain

Faut-il favoriser, par des aides financières, la cessation temporaire d'activité des mères de jeunes enfants ou, au contraire, faut-il leur permettre de continuer à travailler en leur offrant plus d'équipements et de services pour la garde de leurs enfants ? Voilà la question, abordée depuis plusieurs années dans le système d'enquêtes, qui a été de nouveau proposée aux enquêtés en fin 1993. Mais alors que le libellé de la question avait été, dans le passé, quelque peu modifié au cours du temps, celui de fin 1993 était strictement identique à celui de fin 1992¹.

L'évolution mise en évidence n'en est que plus significative : **71% des Français choisissent, en fin 1993, l'aide financière facilitant l'arrêt temporaire d'activité.** Or, ils n'étaient que 59% il y a un an (+12 points). Le taux atteint est, en réalité, assez proche de celui obtenu en fin 1990 (pour autant que la comparaison puisse être réalisée, compte tenu des différences de libellé, cf. annexe 1)

Autrement dit, la très nette progression des opinions qui s'était produite entre 1990 et 1992, visant à favoriser la poursuite d'activité de la mère grâce à la fourniture de davantage d'équipements de garde, a été brutalement stoppée : "seulement" 28% des Français se prononcent pour cette solution en fin 1993 (contre 40% l'année dernière).

¹ On trouvera, à l'annexe 1, le rappel des résultats obtenus de 1987 à 1990 et le libellé précis des questions posées.

Tableau 5

(en %)

C8 - Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ?		
	Fin 1992	Fin 1993
Il faudrait permettre aux mères de jeunes enfants de continuer à travailler en leur offrant plus d'équipements et de services pour la garde de leurs enfants	40,2	27,9
Il faudrait aider, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler	59,1	71,3
Ne sait pas	0,7	0,8
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

On ne peut pas ne pas s'interroger sur cette évolution sensible. Sans pour autant minimiser l'importance du phénomène ainsi mis en évidence, deux éléments méritent en tout état de cause d'être rappelés :

- D'une part, le questionnaire d'enquête comportait en fin 1992 quelques questions préalables sur le travail des femmes et sur les mesures à prendre dans les entreprises pour permettre d'aménager le temps de travail des parents. Ce contexte a-t-il pu, l'année dernière, influencer sur les réponses ?
- D'autre part, l'enquête s'est déroulée sur le terrain en Décembre 1993-Janvier 1994, à un moment où s'est développé un débat public relativement médiatisé sur l'élargissement de l'Allocation Parentale d'Education (APE) et/ou sur la création d'une éventuelle "allocation parentale de libre choix". Ce débat a-t-il pu favoriser l'évolution constatée, en rendant davantage "plausible", dans l'esprit des Français, la possibilité de création d'une aide financière pour la cessation temporaire d'activité?

Une attention toute particulière sera, en tout état de cause, donnée à cette évolution dans le rapport prochain. Encore convient-il de remarquer d'ores et déjà que le mouvement mis en évidence s'est produit aussi bien chez les hommes que chez les femmes, notamment les femmes actives (cf. tableau 6) et qu'elle traduit bien une inflexion de fond : en effet, 65 % des femmes actives choisissent, en fin 1993, l'aide financière facilitant l'arrêt temporaire d'activité, contre 52 % l'année dernière.

Tableau 6

Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ?

- Données de fin 1993 et évolution 1992/1993⁽¹⁾ -

(en %)

	Ensemble des Français	Homme actif	Homme inactif	Femme active	Femme inactive
Il faudrait permettre aux mères de jeunes enfants de continuer à travailler en leur offrant plus d'équipements et de services pour la garde de leurs enfants.....	27,9 (-12,3)	27,1 (-15,1)	23,0 (-9,6)	35,0 (-12,5)	27,7 (-11)
Il faudrait aider, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler	71,3 (+12,2)	72,5 (+15,5)	75,5 (+8,6)	64,5 (+12,5)	71,5 (+11,1)
Ne sait pas	0,8	0,4	1,5	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français".

(1) - Entre parenthèses, figurent les écarts par rapport aux résultats de fin 1992.

2-2 La solution préférable pour les parents de jeunes enfants : l'arrêt temporaire d'activité de la mère

Confirmation de l'évolution mise en évidence précédemment, les réponses obtenues à la seconde question posée sur le thème de la conciliation "vie professionnelle-vie familiale" subissent cette année la même inflexion.

En effet, interrogés directement sur leurs préférences en termes d'aménagement éventuel du temps de travail, près de neuf Français sur dix (89% exactement) s'expriment en faveur d'une modulation de l'activité de l'un ou des deux parents lorsqu'ils ont de jeunes enfants. Ce pourcentage reste assez proche de celui obtenu en fin 1992 (91%). Cependant, c'est sur les modalités préférées de l'aménagement du temps de travail que des modifications sensibles sont intervenues (tableau 7). Ainsi, **l'arrêt momentané d'activité l'emporte largement cette année sur la réduction des horaires de travail** : en fin 1993, 56% des Français trouvent préférable l'arrêt temporaire d'activité de l'un des deux parents (contre 45% en fin 1992). La réduction du temps de travail des deux parents ou de l'un des deux est, quant à elle, en recul de 13 points entre les deux années (33% en 1993, 46% en 1992).

Notons qu'un dixième des Français estime toujours préférable que les parents continuent tous les deux à exercer leurs activités professionnelles respectives, sans modification, quand ils ont de jeunes enfants.

Tableau 7

(en %)

C9 - Quand les parents de jeunes enfants travaillent, est-il, selon vous, plutôt préférable que ... ?		
	Fin 1992	Fin 1993
Les deux parents continuent à exercer leur activité.....	9,4	11,0
Les deux parents réduisent faiblement leur temps de travail.....	11,5	9,7
L'un des deux parents s'arrête momentanément de travailler.....	44,6	55,6
L'un des deux parents réduit son temps de travail.....	34,2	23,5
Ne sait pas	0,2	0,2
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Tableau 8

(en %)

C10 - Lequel des deux parents de préférence ?		
	Fin 1992	Fin 1993
Le père.....	1,0	0,4
La mère.....	74,1	65,9
Celui qui a le plus bas salaire ...	24,1	32,5
Ne sait pas	0,8	0,2
Total	100,0	100,0
	(effectif) (1587)	(1583)

Parmi les 79% de Français préférant un changement dans le rythme d'activité de l'un des deux parents, les deux tiers estiment, en fin 1993, que c'est de préférence à la mère de s'adapter à cette situation. Mais 33% considèrent que c'est à celui des deux membres du couple qui a le salaire le plus bas de faire cet effort : la solution économiquement la plus rationnelle recueille donc cette année sensiblement plus de suffrages qu'en fin 1992 (24% alors).

Le tableau suivant synthétise, pour 1993, les résultats des deux questions simultanément. Un plus grand nombre d'individus se prononce cette année en faveur de l'arrêt de travail de la mère (39%, contre 34% en 1992) et un moins grand nombre, en faveur de la réduction du temps de travail de la mère (14%, contre 24% en 1992).

Tableau 9

(en %)

Quand les parents de jeunes enfants travaillent, est-il selon vous plutôt préférable que ... (Fin 1993)			
	Ensemble	Hommes	Femmes
Les deux parents continuent à exercer leur activité	11,0	11,1	10,9
Les deux parents réduisent faiblement leur temps de travail.	9,7	9,2	10,3
La mère s'arrête momentanément de travailler	38,5	40,5	36,7
La mère réduise son temps de travail.....	13,7	12,7	14,6
Celui qui a le plus bas salaire s'arrête momentanément de travailler	16,3	16,4	16,4
Celui qui a le plus bas salaire réduise son temps de travail	9,3	8,9	9,8
Autre, ne sait pas	1,5	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993

Ces résultats viennent donc corroborer les résultats obtenus à la question précédente : les Français se montrent cette année davantage favorables à l'arrêt temporaire d'activité de la mère lorsqu'elle a de jeunes enfants, et même à l'arrêt d'activité du père si celui-ci a un salaire moins élevé que sa conjointe.

3 - Les relations parents/grands enfants. Les prestations familiales aux grands enfants.

3-1 La vie commune des jeunes ne disposant pas de ressources régulières n'est pas chose communément acceptée

En fin 1993, on trouve pratiquement autant de Français favorables à la vie commune de jeunes ne disposant pas de ressources régulières, que de personnes qui s'y montrent hostiles (environ 37%). Il reste qu'un quart de nos concitoyens expriment leur indifférence sur cette question.

Tableau 10

(en %)

C4 - De plus en plus souvent, un garçon et une fille choisissent de vivre ensemble avant d'avoir des ressources régulières. Etes-vous tout à fait d'accord, indifférent ou pas du tout d'accord avec cela ?				
	Fin 1986	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1993
Tout à fait d'accord.....	32,4	35,2	37,3	38,0
Indifférent.....	29,3	26,0	25,1	24,4
Pas du tout d'accord....	38,3	38,4	37,1	37,3
Ne sait pas	0	0,4	0,5	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Entre 1986 et 1988, on avait assisté à une progression assez sensible du nombre de Français favorables à la vie commune des jeunes n'ayant pas de ressources régulières: la proportion était passée de 32% à 37% en deux ans (tableau 10). Il peut sembler étonnant qu'entre 1988 et 1993, aucune évolution comparable ne se soit produite sur les opinions, alors que la pratique de la cohabitation des jeunes est de plus en plus fréquente. Toujours est-il que la proportion d'individus hostiles à la cohabitation a très peu varié entre 1986 et 1993, comme s'il y avait là une sorte de seuil incompressible. L'examen, à cinq ans d'intervalle, des principales caractéristiques socio-démographiques des individus "réfractaires" à la vie commune des jeunes non autonomes financièrement permettra de vérifier l'exactitude de cette hypothèse.

3-2 Un consensus pour estimer indispensable que les parents aident leurs enfants aussi longtemps que cela est nécessaire

Afin de mieux appréhender les relations existantes entre les parents et leurs "grands enfants" de plus de 16 ans, quatre propositions ont été soumises à l'appréciation des Français. Les résultats sont très révélateurs **d'une grande solidarité des parents envers leurs enfants** : les Français se montrent en effet, d'une manière générale, très en accord avec l'idée qu'il faut aider, de quelque manière que ce soit (aide financière, aide matérielle, aide psychologique), les jeunes arrivés à l'aube de leur vie d'adulte.

Plus des deux tiers (67%) des Français désapprouvent ainsi l'idée qu'au delà d'un certain âge, il ne faut plus aider son enfant sous peine de le déresponsabiliser. Cette volonté d'apporter un soutien à son enfant est d'ailleurs confirmée par les réponses fournies à la seconde proposition : 60% des Français expriment leur désaccord sur le fait qu'un jeune qui quitte le domicile parental doit se débrouiller seul. Que les parents doivent user de leurs relations pour décrocher un travail ou un stage à leur enfant qui en recherche ne fait pas l'ombre d'un doute : 86% des personnes interrogées approuvent cette idée (dont 55% sont même "tout à fait" d'accord). Enfin, 56% des Français trouvent normal que les parents acceptent sous leur toit le conjoint de leur enfant si le jeune couple n'a pas les moyens de s'installer. C'est sur cette dernière proposition que nos concitoyens émettent un peu plus de réticences, même si la majorité reste acquise à cette idée.

Tableau 11

(en %)

C13 - Je vais vous citer un certain nombre de propositions à propos des enfants de plus de 16 ans (grands adolescents et jeunes adultes) et de leurs relations avec leurs parents. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait, assez, peu ou pas du tout d'accord ?					
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Total (y compris NSP)
Au delà d'un certain âge, il ne faut plus aider son enfant sous peine de le déresponsabiliser.....	11,9	20,2	30,2	37,1	100,0
Un jeune qui quitte le foyer de ses parents doit se débrouiller sans eux.....	14,0	26,1	28,3	31,6	100,0
Un parent doit faire "jouer ses relations" pour aider son enfant à trouver un travail ou un stage.....	54,9	30,7	8,4	5,9	100,0
Les parents doivent accepter chez eux le conjoint de leur enfant si le jeune couple n'a pas les moyens de s'installer	25,9	30,0	24,7	19,1	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

3-3 Les jeunes actifs qui habitent au domicile de leurs parents doivent participer aux frais et aux tâches ménagères du foyer

Près de 9 Français sur 10 (89 % exactement) estiment que les jeunes actifs vivant chez leurs parents doivent prendre en charge une partie des tâches ménagères. Il semble également naturel à 79 % des personnes interrogées que ces jeunes donnent une participation financière à leurs parents pour couvrir leurs frais de nourriture, ou encore à 72 %, qu'ils participent aux frais de logement.

La cohabitation parents/jeunes adultes débutant dans la vie active semble donc admise par les Français dans la mesure où certaines règles sont établies quant à la participation des jeunes à la vie de la famille. Pas question, par exemple, que le domicile parental fasse office d'"hôtel/restaurant" gratuit.

Tableau 12

(en %)

C14 - Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes restent au domicile de leurs parents alors qu'ils exercent une activité professionnelle. Pensez-vous que ces jeunes doivent :			
	Oui	Non	Total (y compris NSP)
Donner à leurs parents une participation financière équivalente à une part de loyer	72,3	27,6	100,0
Donner à leurs parents une participation financière pour la nourriture.....	78,8	21,0	100,0
Prendre en charge une partie des tâches ménagères (courses, ménage ..).....	88,7	11,3	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

3-4 Les parents doivent inciter leurs enfants à acquérir très tôt une expérience professionnelle

Dans la conjoncture actuelle du marché de l'emploi, les Français sont assez enclins (à 62 %) à penser que les parents doivent plutôt inciter leurs enfants à acquérir une expérience professionnelle le plus tôt possible, plutôt que de faire les études le plus longues possible. Ceci est très révélateur du climat d'inquiétude général concernant les problèmes d'emploi qui règne à l'heure actuelle dans la société française¹.

¹ Voir à ce sujet "Janvier 1994 : crainte du chômage et restrictions sont au plus haut, masquant quelques lueurs d'espoirs", note complémentaire au rapport sur les "Premiers résultats de l'enquête de fin 1993", à paraître.

Tableau 13

(en %)

M10 - Dans la situation actuelle du marché du travail, pensez-vous que, d'une façon générale, les parents doivent plutôt inciter leurs enfants :	
	Fin 1993
A faire les études le plus longues possible	37,1
A acquérir une expérience professionnelle le plus tôt possible...	61,5
Ne sait pas	1,4
Total.....	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

3-5 L'âge limite du droit aux allocations familiales

Les Français estiment, en fin 1993, que les enfants étudiants ou chômeurs devraient donner droit aux allocations familiales jusqu'à un âge moyen de 21 ans et demi (21,6 exactement). Si l'enfant exerce une activité professionnelle, 19 ans apparaît alors comme l'âge limite pour ouvrir droit aux allocations familiales.

Pour autant que l'on puisse comparer les résultats, les Français estimaient en 1987 que l'âge limite du droit aux allocations familiales devait se situer autour de 21 ans pour les enfants étudiants ou chômeurs, et de 18 ans pour les actifs. Deux effets sont donc mis en évidence au vu de l'évolution des préférences exprimées :

- on observe une certaine tendance, chez les Français, à souhaiter un allongement de la durée de versement des prestations familiales tant que les enfants ne sont pas autonomes financièrement ;
- cette tendance est cependant plus nette dans le cas des enfants qui sont au chômage ou exercent une activité professionnelle. Signe de la montée du chômage, les Français ne font plus en particulier de différence, dans leurs souhaits d'âge limite, entre un enfant étudiant et un enfant chômeur.

Tableau 14

(âge moyen en années)

M6 - Jusqu'à quel âge un enfant devrait-il, selon vous, donner droit aux allocations familiales ? ¹					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1993
S'il est étudiant ou en formation professionnelle ?	21,2	21,2	21,5	21,4	21,6
S'il est chômeur ou à la recherche d'un emploi ?..	20,8	20,8	21,2	20,9	21,6
S'il exerce une activité professionnelle ?.....	18,3	18,3	18,3	18,5	19,1

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

3-6 Un souhait : continuer à recevoir les allocations familiales si l'enfant ne vit pas au domicile parental mais est encore à la charge des parents

Presque sept Français sur dix (69%) estiment que les allocations familiales devraient continuer à être versées aux parents d'un enfant qui ne vit pas sous le même toit qu'eux, mais est encore à leur charge. On trouve là un nouveau révélateur du souci aigu exprimé par les Français vis-à-vis de leurs grands enfants : de même que 60% de nos concitoyens estiment avoir à continuer à aider un jeune qui quitte le domicile parental (cf. tableau 11 ci-dessus), 67% considèrent que la société doit également continuer à reconnaître ce devoir parental.

Autrement dit, pour les Français, le versement des prestations familiales doit moins tenir compte du lieu de logement de l'enfant (chez ses parents ou pas) que de la charge effective supportée par les parents pour cet enfant.

Tableau 15

(en %)

M8 - Selon vous, les allocations familiales devraient-elles continuer à être versées aux parents d'un enfant qui ne vit pas sous le même toit qu'eux mais qui est encore à leur charge.	
	Fin 1993
Oui	68,7
Non	30,7
Ne sait pas	0,6
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

¹ Entre 1987 et 1990, la question n'était pas formulée de la même manière qu'elle l'a été en 1993. Ces années-là, dans un premier temps, on demandait d'abord si l'âge limite du droit aux allocations familiales devait être le même pour tous les enfants ou bien dépendre de leur situation. On demandait ensuite, mais seulement à ceux qui estimaient que l'âge devait dépendre de la situation de l'enfant (soit 67% de la population en fin 1990), l'âge jusqu'auquel un enfant devait ouvrir droit aux allocations familiales et ce, dans les trois cas cités (étudiant, chômeur, actif). Par contre, en fin 1993, on a directement demandé à tous les enquêtés jusqu'à quel âge les enfants devaient donner droit aux allocations familiales dans chacune des trois situations citées. Les résultats de fin 1993 portent donc sur l'ensemble de la population, mais pas ceux de 1987 à 1990.

3-7 Plutôt aider directement le jeune que ses parents

Si les Français attendent que la société reconnaisse, à travers le maintien des prestations familiales, le soutien financier que les parents apportent à leurs enfants, ils n'en préfèrent pas moins que les jeunes soient aidés directement, plutôt qu'ils ne le soient par l'intermédiaire de leurs parents. En effet, 81 % de nos concitoyens estiment qu'il vaut mieux aider directement les jeunes qui arrivent sur le marché du travail plutôt que d'aider leurs parents.

Tableau 16

(en %)

M7 -La crise de l'emploi rend l'entrée des jeunes sur le marché du travail difficile. Selon vous, vaut-il mieux de façon générale :	
	Fin 1993
Aider les parents de ces jeunes.....	18,4
Aider directement ces jeunes	81,1
Ne sait pas	0,5
Total.....	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Remarquons que même parmi ceux qui pensent que les allocations devraient continuer à être versées aux parents dont l'enfant est encore à leur charge, mais ne vit plus sous le même toit qu'eux, 79 % préfèrent l'aide directe aux jeunes.

3-8 Solidarité nationale ou aide familiale ?

Très attachés, on vient de le voir, au rôle de solidarité qu'ils doivent avoir envers leurs grands enfants, les Français n'en attendent pas moins un effort de la collectivité quand le jeune est la recherche d'un emploi.

Face à la question difficile qui leur était posée, les Français se partagent en effet en deux groupes presque aussi importants l'un que l'autre : 53 % attendent que ce soit avant tout la solidarité nationale qui permette au jeune à la recherche d'un emploi de subvenir à ses besoins. 46 % confient ce rôle à la solidarité familiale.

Tableau 17

(en %)

M9 -Lorsqu'un jeune est à la recherche d'un emploi, qu'est-ce qui doit avant tout lui permettre de subvenir à ses besoins ?	
	Fin 1993
L'aide de la famille (parents, grands-parents)	45,7
La solidarité nationale (allocations familiales, de chômage, de logement)	53,5
Ne sait pas	0,8
Total.....	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Quelques différences apparaissent selon les catégories :

- Citent relativement plus la solidarité nationale : les jeunes de moins de 25 ans et les étudiants.
- Citent un peu plus qu'en moyenne l'aide de la famille : les retraités, les personnes âgées d'au moins 65 ans, les non-diplômés et les individus disposant de revenus confortables.

4 - Les prestations familiales et les prestations sociales

Un peu plus de quatre Français sur dix (41% exactement) déclarent toucher en fin 1993 des prestations familiales ou de logement. Au début des années 80, cette proportion était de 31% (cf. graphique 1). Rappelons que les allocataires se caractérisent par une situation financière moins bonne qu'en moyenne et par un nombre d'enfants très au dessus de la moyenne.

Tableau 18

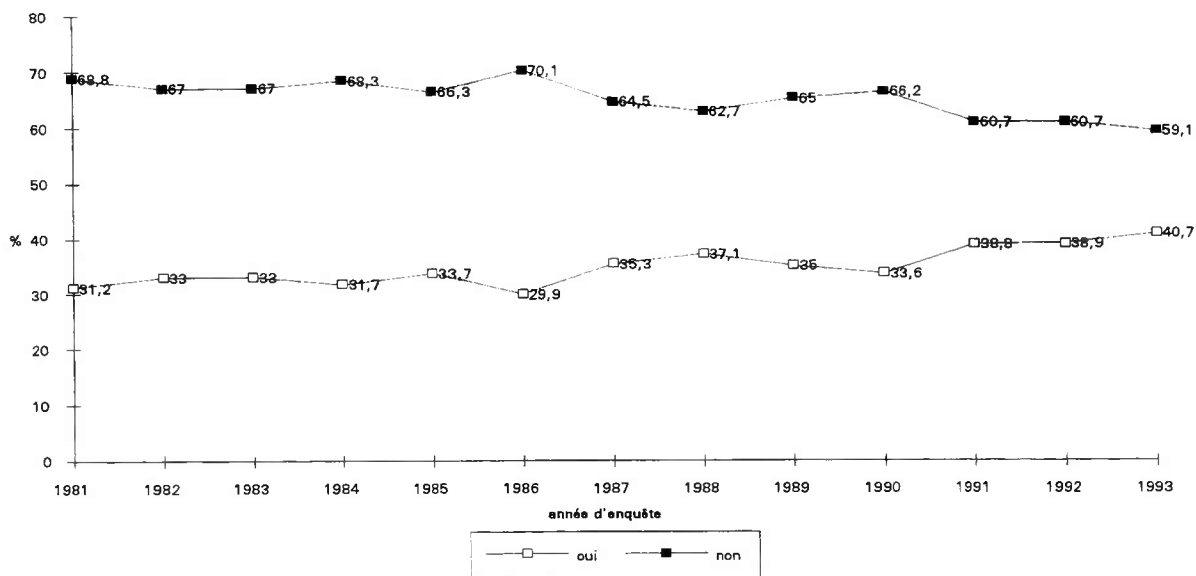
(en %)

J7 - Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement des prestations familiales ou une allocation logement (y compris APL) ?	
Oui.....	40,7
Non	59,1
Ne sait pas	0,2
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Graphique 1

Touchez-vous des prestations familiales ou de logement ?



4-1 Pour les Français, les allocations familiales devraient être calculées en fonction inverse du revenu

Il existe toujours, dans la population, un assez large consensus au sujet du mode de calcul des allocations familiales : les Français expriment en effet très clairement leur préférence pour que celles-ci aient un rôle **plus redistributif**. Ainsi, en fin 1993, 63% de nos concitoyens estiment que les allocations familiales devraient être progressivement diminuées quand le revenu augmente. Près d'un quart seraient même partisans de la suppression pure et simple des prestations familiales au delà d'un certain niveau de revenu. Finalement, seuls 11% de la population expriment leur accord avec le mode de distribution actuel, c'est-à-dire des allocations familiales identiques pour toutes les familles.

Tableau 19

(en %)

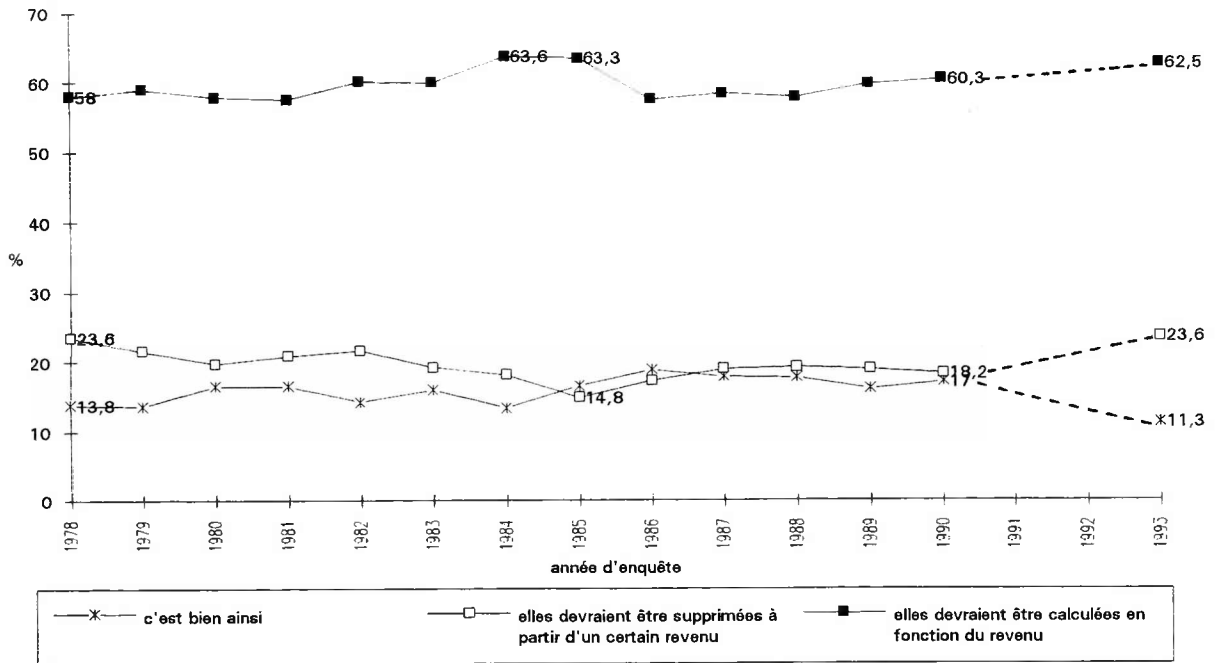
M4 - Actuellement, les allocations familiales sont les mêmes pour tous, quel que soit le revenu. Trouvez-vous ...?		
	Fin 1990	Fin 1993
Que c'est bien ainsi.....	17,0	11,3
Qu'elles devraient être supprimées à partir d'un certain revenu..	18,2	23,6
Qu'elles devraient être calculées en fonction du revenu (diminuées progressivement quand le revenu augmente)	60,3	62,5
Ne sait pas	4,5	2,6
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Cette question, posée chaque année dans le système d'enquêtes entre 1978 et 1990, a toujours révélée une nette préférence pour la formule de calcul inversement proportionnelle au revenu (cf. graphique 2). En fin 1993, le niveau le plus haut (atteint en 1984) en faveur d'un tel mode de calcul a pratiquement été retrouvé.

De plus, on observe une montée très sensible en trois ans du nombre d'individus favorables à la suppression pure et simple des allocations familiales à partir d'un certain revenu (24% en fin 1993, contre 18% en fin 1990). Au total, la proportion d'individus favorables au mode de calcul actuel est au plus bas depuis 1978 : 11%, contre par exemple 17% en fin 1990.

Graphique 2
Opinion sur le calcul des allocations familiales



4-2 Deux opinions sur les prestations familiales

Deux opinions sur les prestations familiales ont été par ailleurs recueillies en fin 1993: elles concernent l'aide aux familles ayant des enfants étudiants ou au chômage et la "fraude" aux prestations familiales (tableau 20).

On ne s'étonnera pas, d'abord, de constater, compte tenu des opinions des Français sur les relations parents-grands enfants (cf. ci-dessus), que 80% de la population s'accordent pour estimer que les prestations familiales n'aident pas assez les familles ayant des enfants étudiants ou au chômage. On a vu, par exemple, que les Français souhaitent que ces enfants soient aidés en moyenne jusqu'à plus de 21 ans et demi. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que cette attente a finalement peu varié entre fin 1991 et fin 1993 : 80% des Français soulignaient aussi cette insuffisance des prestations familiales il y a deux ans (cf. annexe 2).

L'évolution des opinions des Français sur le nombre de "fausses déclarations" est un peu plus forte : 54% de la population pensent "qu'il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales", contre 50% il y a deux ans (annexe 2). Cette montée de la "suspicion" est tout particulièrement sensible chez

les gens "tout à fait d'accord" avec la phrase proposée : ils représentaient 25 % de la population en fin 1991, ils en constituent 32 % aujourd'hui (+7 points).

Remarquons que cette croissance du nombre de Français "susplicieux" est liée au fait qu'une plus grande partie d'entre eux ont accepté de se prononcer sur ce point cette année : 25 % de la population s'étaient gardés de fournir une réponse en fin 1991, contre 18 % aujourd'hui.

Tableau 20

(en %)

M5 - Pour chacune des phrases suivantes au sujet des prestations familiales, vous allez me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, peu d'accord ou pas du tout d'accord ?						
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Total
Les prestations familiales n'aident pas assez les familles ayant des enfants étudiants ou au chômage	50,7	30,3	7,8	2,8	8,4	100,0
Il y a beaucoup de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales	32,1	22,1	17,6	10,1	18,1	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

4-3 Aides en espèces ou aides en nature ?

Pour mieux aider les familles, un peu plus de la moitié de la population (51 %) estime aujourd'hui préférable de fournir une aide sous forme d'équipements collectifs ou de services. Cette majorité est cependant en nette diminution par rapport à fin 1991 : 59 % des Français préféraient alors l'aide en nature. Avec la rigueur de la crise et la montée des difficultés budgétaires des ménages, les partisans de l'aide en espèces se sont donc sensiblement renforcés (47 %, contre 40 % il y a deux ans).

Tableau 21

(en %)

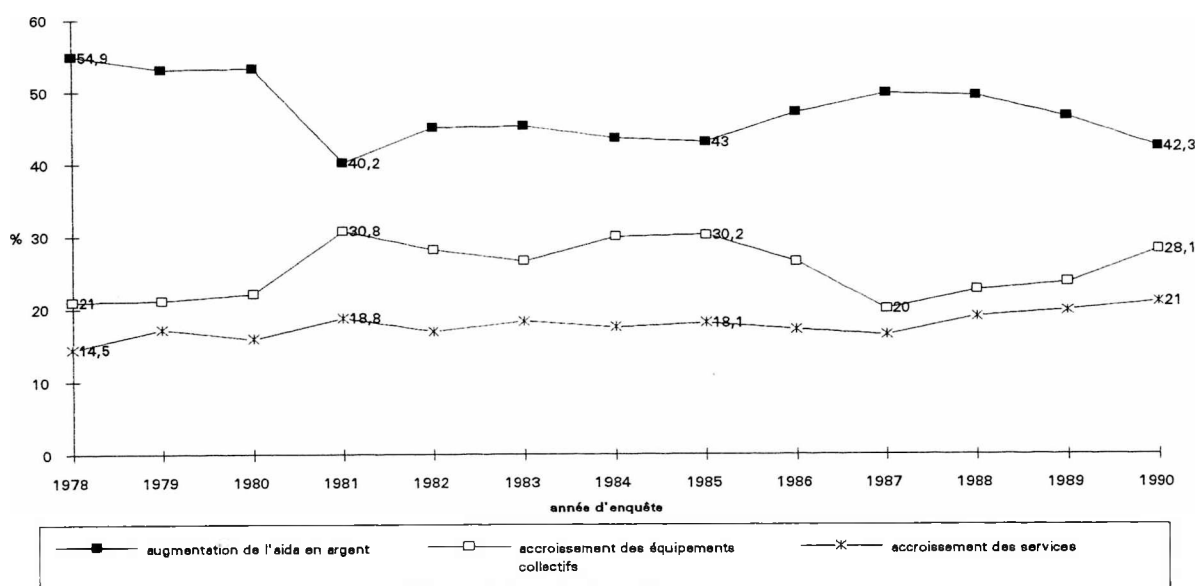
M2 - A votre avis, entre les deux solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour mieux aider les familles ?			
	Fin 1991	Fin 1992	Fin 1993
Leur fournir principalement des aides en espèces (argent)	39,9	48,2	47,1
Leur fournir principalement des aides sous forme d'équipements collectifs ou de services (gardes d'enfants, aides ménagères).....	59,3	51,1	51,4
Ne sait pas	0,8	0,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

De 1978 à 1990, une question assez proche sur "l'accroissement de l'efficacité de l'aide aux familles" était posée dans le système d'enquêtes, mais trois solutions étaient alors proposées : augmentation de l'aide en argent, accroissement des équipements collectifs (équipements destinés à la garde des enfants, aux soins, aux vacances ...) et accroissement des services (aides ménagères aux mères de famille ...).

Si on exclut les trois premières années pendant lesquelles la question était posée d'une manière légèrement différente¹, on remarque que de 1981 à 1990, l'aide en espèces était citée par 40 à 45% des Français. Le taux atteint depuis fin 1992 est donc plutôt un peu supérieur à celui de la décennie précédente.

Graphique 3
Parmi les solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles ?



4-4 Un peu plus de Français croient aux risques d'effets pervers du RMI

En fin 1993, 39% de la population estiment que le RMI risque d'engendrer une certaine désincitation à la recherche d'un travail. Ainsi, au fil du temps, les doutes sur cette allocation se sont accrus sensiblement et la crainte de voir les personnes concernées se contenter du RMI sans chercher du travail s'est faite plus forte. En effet, en fin 1988, "seuls" 29% des Français pensaient que le RMI pouvait avoir des

¹ Le libellé exact de la question était, de fin 1978 à fin 1980, le suivant : "Vous savez que les familles qui ont des enfants touchent des prestations destinées à les aider et à compenser les charges que représentent ces enfants. Parmi les solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour accroître l'efficacité de cette aide ?" Les modalités de réponses étaient les mêmes que celles proposées les années suivantes.

effets désincitatifs sur la recherche d'emploi. Il reste qu'encore aujourd'hui, 57% de nos concitoyens considèrent que le RMI peut donner le coup de pouce nécessaire aux bénéficiaires pour s'en sortir.

Tableau 22

(en %)

N10 - Au sujet du revenu minimum d'insertion (RMI), pensez-vous plutôt que :					
	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1993
Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter, à ne pas chercher du travail .	28,6	30,2	31,6	35,3	39,2
Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir.....	69,2	67,3	67,1	62,8	57,3
Ne sait pas	2,2	2,5	1,3	1,9	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Cette croissance des doutes sur les effets pervers du RMI va cependant de pair avec une autre évolution, contradictoire : de plus en plus de Français estiment que la prise en charge des familles défavorisées leur permet de vivre, et non qu'elle leur enlève le sens des responsabilités (65% le pensent, contre 51% en fin 1991¹). Autrement dit, ce sujet recèle bien des contradictions. En tout état de cause, il semble qu'aujourd'hui, "l'exigence humanitaire" envers les plus défavorisés l'emporte, dans l'esprit des Français, sur les risques de désincitation au travail éventuellement engendrés par le RMI.

4-5 Prestations familiales et RMI sont les deux prestations sociales à augmenter en priorité

Les prestations familiales restent, cette année encore, de toutes les prestations sociales, celles que les Français souhaitent voir augmenter en priorité : c'est le sentiment d'un quart des personnes interrogées. Cette augmentation prioritaire des prestations familiales devrait d'ailleurs se faire principalement, dans l'esprit de la population, au détriment des prestations logement : 29% des Français citent en effet les prestations logement dans celles à diminuer prioritairement (tableau 23).

¹ Cf. G. Hatchuel : "Janvier 1994 : crainte du chômage et restrictions sont au plus haut, masquant quelques leurs d'espoirs", déjà cité.

Tableau 23

(en %)

N9 - Si parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité, laquelle diminueriez-vous ? (fin 1993)			
	Prestation qui serait augmentée	Prestation qui serait diminuée	Différence Col 1-Col 2
Prestations familiales.....	24,4	11,0	+13,4
Revenu Minimum d'Insertion	18,0	7,5	+10,5
Prestations de chômage	14,8	7,3	+7,5
Prestations vieillesse, retraites.....	16,6	11,4	+5,2
Pensions d'invalidité ou d'handicap	7,3	5,6	+1,7
Remboursement maladie de la Sécurité Sociale	8,7	17,1	-8,4
Prestations logement	6,5	28,7	-22,2
Ne sait pas	3,7	11,4	-
Total	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Cependant, le solde positif dégagé cette année sur les prestations familiales est un peu moins grand que celui de l'année dernière¹ : un peu plus de personnes ont cité, cette année, ces prestations parmi les aides à diminuer en priorité. Le solde positif du RMI s'est, en revanche, encore accru en fin 1993, comme celui des prestations chômage. Pour ces dernières, le solde est même de +8 points cette année, alors qu'il était négatif les deux années précédentes. Il est, en effet, intéressant d'observer que :

- en fin 1993, le revenu minimum d'insertion (RMI) est cité par 18% de la population (+5 points en deux ans) comme la prestation à **augmenter** en priorité. Il prend ainsi la deuxième place. Le taux de citations des prestations chômage (15% en fin 1993) a connu une évolution encore plus spectaculaire (+7 points en deux ans). Ces évolutions se sont faites principalement au détriment des prestations vieillesse et des prestations maladie (tableau 24) ;
- pour les prestations à **diminuer** en priorité, on retrouve en quelque sorte, mais en sens inverse, les mêmes mouvements, légèrement atténués (tableau 25) : augmentation des citations des prestations vieillesse et des prestations maladie, diminution de celles relatives au RMI et aux prestations chômage.

¹ Cf, à l'annexe 3, le rappel des résultats à cette question de 1991 à 1993.

Tableau 24
Prestation qui serait augmentée en priorité

	(en %)		
	1991	1992	1993
Prestations familiales.....	25,7	25,7	24,4
Revenu Minimum d'Insertion	13,2	17,0	18,0
Prestations vieillesse, retraites.....	21,1	18,2	16,6
Prestations de chômage	7,9	9,9	14,8
Remboursement maladie de la Sécurité Sociale	12,6	9,9	8,7
Pensions d'invalidité ou d'handicap	8,5	8,2	7,3
Prestations logement	6,9	5,6	6,5
Ne sait pas	4,2	5,5	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Tableau 25
Prestation qui serait diminuée en priorité

	(en %)		
	1991	1992	1993
Prestations logement	26,6	29,6	28,7
Remboursement maladie de la Sécurité Sociale	15,7	16,7	17,1
Prestations vieillesse, retraites.....	7,1	8,0	11,4
Prestations familiales.....	8,5	9,0	11,0
Revenu Minimum d'Insertion	11,0	9,3	7,5
Prestations de chômage	12,6	11,0	7,3
Pensions d'invalidité ou d'handicap	4,5	3,8	5,6
Ne sait pas	14,0	12,6	11,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

ANNEXE 1

**Rappel des résultats sur l'alternative entre
incitation à l'arrêt temporaire d'activité
et augmentation d'offre de services et d'équipements de garde
pour les mères de jeunes enfants**

(1987-1990)

Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus en accord ?				
	(en %)			
	1987*	1988*	1989*	1990*
Permettre aux mères de jeunes enfants de continuer à travailler en leur offrant plus d'équipements et de services pour la garde de leurs enfants*	18,8	28,2	21,7	24,3
Inciter, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler*	80,0	70,8	77,9	75,4
Ne sait pas	1,2	1,0	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* Voir ci-dessous les libellés exacts des questions chaque année :

1987 : Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ?

- 1 - Il faudrait plutôt permettre aux mères de jeunes enfants de continuer à travailler en leur fournissant davantage de services et d'équipements pour la garde de leurs enfants.
- 2 - Il faudrait plutôt inciter, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler.

1988 : Pour les femmes qui travaillent, faire garder leurs enfants n'est pas toujours facile. Quelle vous semble être la meilleure solution ?

- 1 - Leur permettre de continuer à travailler en leur offrant davantage de services et d'équipements
- 2 - Les inciter, par des aides financières, à cesser temporairement de travailler

1989-1990 : Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ?

- 1 - Il faudrait plutôt permettre aux mères de jeunes enfants de continuer à travailler en leur offrant bien plus d'équipements pour la garde de leurs enfants
- 2 - Il faudrait plutôt inciter, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler

ANNEXE 2

Quelques opinions sur les prestations familiales

Rappel des résultats de 1991

Opinions sur les prestations familiales

Rappel des résultats de 1991

(en %)

Pour chacune des phrases suivantes au sujet des prestations familiales, vous allez me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, peu d'accord ou pas du tout d'accord ?						
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Total
Les prestations familiales n'aident pas assez les familles ayant des enfants étudiants ou au chômage	47,4	32,8	7,8	2,6	9,4	100,0
Il y a beaucoup de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales .	24,5	26,0	15,3	8,9	25,3	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1991.

ANNEXE 3

Prestations sociales à augmenter et à diminuer en priorité

Rappel des résultats 1991-1993

Si parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité, laquelle diminueriez-vous ?			
(Fin 1991, en %)			
(Prestations classées par ordre décroissant du solde de la 3ème colonne)	Prestation qui serait augmentée	Prestation qui serait diminuée	Différence Col 1-Col 2
Prestations familiales.....	25,7	8,5	+17,2
Prestations vieillesse, retraites.....	21,1	7,1	+14,0
Pensions d'invalidité ou d'handicap.....	8,5	4,5	+4,0
Revenu Minimum d'Insertion.....	13,2	11,0	+2,2
Remboursement maladie de la Sécurité Sociale	12,6	15,7	-3,1
Prestations de chômage.....	7,9	12,6	-4,7
Prestations logement.....	6,9	26,6	-19,7
Ne sait pas.....	4,2	14,0	
Total.....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1991.

Si parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité, laquelle diminueriez-vous ?			
(Fin 1992, en %)			
(Prestations classées dans l'ordre du tableau précédent)	Prestation qui serait augmentée	Prestation qui serait diminuée	Différence Col 1-Col 2
Prestations familiales.....	25,7	9,0	+16,7
Prestations vieillesse, retraites.....	18,2	8,0	+10,2
Pensions d'invalidité ou d'handicap.....	8,2	3,8	+4,4
Revenu Minimum d'Insertion.....	17,0	9,3	+7,7
Remboursement maladie de la Sécurité Sociale	9,9	16,7	-6,8
Prestations de chômage.....	9,9	11,0	-1,1
Prestations logement.....	5,6	29,6	-24,0
Ne sait pas.....	5,5	12,6	-
Total.....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1992.

Si parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité, laquelle diminueriez-vous ?

(Fin 1993, en %)

<i>(Prestations classées dans l'ordre du tableau précédent)</i>	Prestation qui serait augmentée	Prestation qui serait diminuée	Différence Col 1-Col 2
Prestations familiales.....	24,4	11,0	+13,4
Prestations vieillesse, retraites.....	16,6	11,4	+5,2
Pensions d'invalidité ou d'handicap	7,3	5,6	+1,7
Revenu Minimum d'Insertion	18,0	7,5	+10,5
Remboursement maladie de la Sécurité Sociale	8,7	17,1	-8,4
Prestations de chômage	14,8	7,3	+7,5
Prestations logement	6,5	28,7	-22,2
Ne sait pas	3,7	11,4	-
Total	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

ANNEXE 4

Quelques tableaux croisés

(Données de fin 1993)

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 50 . C7: Les équipements de garde pr enf. en bas âge sont en nbre
TABLEAU 2	EN LIGNE : 451 . sexe * activité pour l'enquêté(e) EN COLONNE : 50 . C7: Les équipements de garde pr enf. en bas âge sont en nbre
TABLEAU 3	EN LIGNE : 54 . C11: Mode de garde le plus satisfaisant pr enf. en bas âge ? EN COLONNE : 451 . sexe * activité pour l'enquêté(e)
TABLEAU 4	EN LIGNE : 55 . C12: Solution adoptée pr garde du dernier enfant en bas âge: EN COLONNE : 451 . sexe * activité pour l'enquêté(e)
TABLEAU 5	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 51 . C8: Mesures d'aides aux mères de jeunes enfants :
TABLEAU 6	EN LIGNE : 52 . C9: Préférence quand les parents de jeunes enfnts travaillent EN COLONNE : 439 . PCS EN 7 POSTES
TABLEAU 7	EN LIGNE : 52 . C9: Préférence quand les parents de jeunes enfnts travaillent EN COLONNE : 506 . diplôme d'enseignement général
TABLEAU 8	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 56 . C13a: Au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider enfant
TABLEAU 9	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 56 . C13a: Au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider enfant
TABLEAU 10	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 57 . C13b: Un jeune quittant ses parents doit se débrouiller seul
TABLEAU 11	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 57 . C13b: Un jeune quittant ses parents doit se débrouiller seul
TABLEAU 12	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 58 . C13c: Un parent doit utiliser ses relations pr aider enfant:
TABLEAU 13	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 58 . C13c: Un parent doit utiliser ses relations pr aider enfant:
TABLEAU 14	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 59 . C13d: Les parents doivent accepter conjoint enfant, si besoin
TABLEAU 15	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 59 . C13d: Les parents doivent accepter conjoint enfant, si besoin
TABLEAU 16	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 60 . C14a: Pption financière des jeunes aux parents pour le loyer
TABLEAU 17	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 60 . C14a: Pption financière des jeunes aux parents pour le loyer
TABLEAU 18	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 61 . C14b: Pption financière des jeunes aux parents pr nourriture
TABLEAU 19	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 61 . C14b: Pption financière des jeunes aux parents pr nourriture
TABLEAU 20	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 62 . C14c: Contribution des jeunes aux tâches ménagères du foyer
TABLEAU 21	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 62 . C14c: Contribution des jeunes aux tâches ménagères du foyer
TABLEAU 22	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 383 . M10: les parents doivent plutôt inciter leurs enfants à..
TABLEAU 23	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 383 . M10: les parents doivent plutôt inciter leurs enfants à..

TABLEAU 24	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 380 . M7: Devant diffic. d'emploi des jeunes, il vaut mieux aider
TABLEAU 25	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 380 . M7: Devant diffic. d'emploi des jeunes, il vaut mieux aider
TABLEAU 26	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 381 . M8: Doit-on verser alloc.aux parents, si enf.vit hors foyer?
TABLEAU 27	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 382 . M9: Qui doit aider financ. un jeune à la recherche d'1 emplo
TABLEAU 28	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 382 . M9: Qui doit aider financ. un jeune à la recherche d'1 emplo
TABLEAU 29	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 374 . M4: Opinion sur la répartition des allocations familiales :
TABLEAU 30	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 375 . M5a: Les prest. fam. n'aident pas assez enf. étud. ou chô.m.:
TABLEAU 31	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 376 . M5b: Il y a trop de fausses déclarations pour toucher P.F.
TABLEAU 32	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 376 . M5b: Il y a trop de fausses déclarations pour toucher P.F.
TABLEAU 33	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 371 . M2: Préférence pour mieux aider les familles :
TABLEAU 34	EN LIGNE : 507 . âge * diplôme de l'enquêté(e) EN COLONNE : 371 . M2: Préférence pour mieux aider les familles :
TABLEAU 35	EN LIGNE : 439 . PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : 415 . N10: Pensez-vous que le RMI ...
TABLEAU 36	EN LIGNE : 413 . N9a: On devrait augmenter en priorité les prestations ... EN COLONNE : 414 . N9b: On devrait diminuer en priorité les prestations ...

TABLEAU 1 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C7: Les équipements de garde pr enf. en bas âge sont en nbre

% COLONNE	POIDS % LIGNE	POIDS			ENSEMBLE
		suffisant	insuffisant	n.s.p., n.r.	
EA, ART.COM.CHEF ENT		38	89	8	135
		8.05	6.09	12.00	6.75
		28.23	65.67	6.11	100.00
CADRE, PROF INTER		66	279	11	356
		14.03	19.10	16.49	17.81
		18.66	78.16	3.18	100.00
EMPLOYE		86	235	4	325
		18.19	16.10	5.14	16.22
		26.56	72.35	1.09	100.00
OUVRIER		87	229	10	326
		18.44	15.72	13.84	16.30
		26.79	70.29	2.92	100.00
RESTE AU FOYER		48	219	9	276
		10.11	14.99	13.50	13.78
		17.38	79.25	3.37	100.00
RETRAITE		107	324	22	453
		22.55	22.25	32.08	22.66
		23.58	71.56	4.87	100.00
AUTRE INACTIF		41	84	5	130
		8.63	5.75	6.96	6.48
		31.55	64.75	3.70	100.00
ENSEMBLE		474	1458	69	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		23.68	72.88	3.44	100.00

CHI2 = 31.98 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 2 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 31.98) = .001 / V.TEST = 2.99

TABLEAU 2 EN LIGNE : sexe * activité pour l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C7: Les équipements de garde pr enf. en bas âge sont en nbre

% COLONNE	POIDS % LIGNE	POIDS			ENSEMBLE
		suffisant	insuffisant	n.s.p., n.r.	
homme actif		154	392	19	565
		32.52	26.88	27.58	28.24
		27.28	69.36	3.36	100.00
homme inactif		97	263	22	381
		20.37	18.03	31.93	19.06
		25.32	68.92	5.76	100.00
femme active		73	285	9	367
		15.35	19.53	13.50	18.33
		19.83	77.64	2.53	100.00
femme inactive		151	519	19	688
		31.76	35.57	26.99	34.37
		21.88	75.41	2.70	100.00
ENSEMBLE		474	1458	69	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		23.68	72.88	3.44	100.00

CHI2 = 18.24 / 6 DEGRES DE LIBERTE / 0 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 18.24) = .006 / V.TEST = 2.53

TABLEAU 3 EN LIGNE : C11: Mode de garde le plus satisfaisant pr enf. en bas âge ?
 EN COLONNE : sexe * activité pour l'enquêté(e)

POIDS TOTAL : 2001.

% COLONNE	homme		femme		ENSEMBLE
	actif	inactif	active	inactive	
crèche collective	96 16.95 26.34	57 15.01 15.74	68 18.60 18.77	142 20.70 39.15	364 18.17 100.00
nourrice agréée	179 31.63 30.74	116 30.49 20.00	116 31.58 19.93	170 24.79 29.33	581 29.05 100.00
nourrice non agréée	34 6.08 27.02	19 4.94 14.82	29 8.02 23.14	45 6.48 35.02	127 6.36 100.00
crèche familiale	30 5.39 28.98	23 6.10 22.14	24 6.44 22.46	28 4.04 26.41	105 5.25 100.00
garde pers.rémunérée	28 4.95 17.36	23 6.14 14.54	51 14.01 31.91	58 8.48 36.19	161 8.05 100.00
grands parents	154 27.27 28.29	120 31.59 22.12	66 18.00 12.12	204 29.68 37.47	545 27.22 100.00
halte garderie	10 1.77 33.84	6 1.46 18.87	2 .52 6.43	12 1.76 40.85	30 1.48 100.00
autre	12 2.17 33.88	4 1.17 12.31	7 1.97 19.99	12 1.78 33.82	36 1.81 100.00
n.s.p., n.r.	21 3.79 41.05	12 3.09 22.62	3 .85 6.00	16 2.30 30.33	52 2.60 100.00
ENSEMBLE	565 100.00 28.24	381 100.00 19.06	367 100.00 18.33	688 100.00 34.37	2001 100.00 100.00

CHI2 = 70.77 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 0 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 70.77) = .000 / V.TEST = 4.65

TABEAU 4 EN LIGNE : C12: Solution adoptée pr garde du dernier enfant en bas âge: POIDS TOTAL : 1502.
 EN COLONNE : sexe * activité pour l'enquêté(e)

POIDS % COLONNE % LIGNE	homme		femme		ENSEMBLE
	actif	inactif	active	inactive	
crèche collective	24 6.04 36.15	2 .83 3.12	26 9.31 38.76	15 2.60 21.97	67 4.47 100.00
nourrice agréée	66 16.42 45.02	14 5.68 9.78	46 16.34 31.15	21 3.62 14.05	147 9.76 100.00
nourrice non agréée	32 8.05 26.25	9 3.46 7.10	56 19.92 45.19	26 4.65 21.46	123 8.20 100.00
crèche familiale	4 .98 38.91	1 .36 8.98	4 1.26 34.80	2 .31 17.31	10 .67 100.00
garde pers.rémunérée	7 1.70 15.51	3 1.25 7.14	17 5.96 37.73	18 3.08 39.62	44 2.94 100.00
grands parents	53 13.31 31.93	21 8.27 12.46	30 10.59 17.66	64 11.19 37.95	168 11.15 100.00
halte garderie	3 .66 26.76	0 .00 .00	2 .82 23.31	5 .86 49.93	10 .66 100.00
mère trav. domicile	16 4.04 16.24	20 8.00 20.20	23 8.07 22.57	41 7.21 41.00	100 6.66 100.00
mère au foyer	189 47.14 23.57	177 69.94 21.96	69 24.58 8.54	369 64.97 45.93	804 53.52 100.00
autre	7 1.67 22.65	6 2.21 18.84	9 3.13 29.58	9 1.51 28.93	30 1.97 100.00
n.s.p., n.r.	0 .00 .00	0 .00 .00	0 .00 .00	0 .00 .00	0 .00 .00
ENSEMBLE	402 100.00 26.76	252 100.00 16.80	279 100.00 18.60	568 100.00 37.83	1502 100.00 100.00

CH12 = 252.89 / 27 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CH12 > 252.89) = .000 / V.TEST = 12.93

TABLEAU 5 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C8: Mesures d'aides aux mères de jeunes enfants :

% COLONNE	POIDS % LIGNE	+ de service		aides cess.		n.s.p., n.r.		ENSEMBLE
		s	temp.					
- 30 ans	aucun	53	113	1	168			
		9.55	7.91	8.84	8.38			
		31.86	67.31	.83	100.00			
- 30 ans	bepc	34	104	0	139			
		6.15	7.30	.00	6.92			
		24.81	75.19	.00	100.00			
- 30 ans	bac	69	106	2	177			
		12.37	7.41	14.69	8.85			
		39.05	59.65	1.30	100.00			
30 - 49 ans	aucun	78	235	1	314			
		13.95	16.47	7.92	15.70			
		24.82	74.78	.40	100.00			
30 - 49 ans	bepc	36	153	2	190			
		6.41	10.71	11.35	9.51			
		18.82	80.24	.94	100.00			
30 - 49 ans	bac	89	131	2	222			
		15.96	9.20	11.01	11.10			
		40.18	59.04	.78	100.00			
50 ans et +	aucun	121	446	2	570			
		21.71	31.30	14.76	28.49			
		21.30	78.30	.41	100.00			
50 ans et +	bepc	28	65	4	97			
		5.08	4.57	23.78	4.86			
		29.20	66.96	3.84	100.00			
50 ans et +	bac	49	73	1	124			
		8.84	5.13	7.65	6.19			
		39.90	59.13	.97	100.00			
ENSEMBLE		559	1426	16	2001			
		100.00	100.00	100.00	100.00			
		27.94	71.27	.79	100.00			

CHI2 = 76.48 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 76.48) = .000 / V.TEST = 6.05

TABLEAU 6 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C9: Préférence quand les parents de jeunes enfnts travaillent

POIDS % COLONNE % LIGNE	les 2 contin uent		les 2 trav. moins		1 des 2 s'ar rête		1 des 2 trav . moins		n.s.p., n.r.		ENSEMBLE
EA, ART.COM.CHEF ENT	15 6.71 10.90	15 7.49 10.81	65 5.86 48.24	41 8.64 30.05	0 .00 .00		135 6.75 100.00				
CADRE, PROF INTER	49 22.15 13.64	48 24.48 13.39	147 13.21 41.27	112 23.89 31.51	1 21.45 .19		356 17.81 100.00				
EMPLOYE	38 17.21 11.63	34 17.50 10.51	160 14.34 49.18	93 19.81 28.68	0 .00 .00		325 16.22 100.00				
OUVRIER	29 13.38 9.00	19 9.89 5.91	203 18.25 62.28	73 15.58 22.46	1 35.25 .34		326 16.30 100.00				
RESTE AU FOYER	13 5.80 4.62	18 9.25 6.54	188 16.85 68.01	57 12.22 20.83	0 .00 .00		276 13.78 100.00				
RETRAITE	60 27.39 13.25	34 17.32 7.45	298 26.72 65.62	61 12.89 13.37	1 43.29 .30		453 22.66 100.00				
AUTRE INACTIF	16 7.36 12.46	27 14.07 21.17	53 4.78 41.11	33 6.96 25.26	0 .00 .00		130 6.48 100.00				
ENSEMBLE	219 100.00 10.96	195 100.00 9.74	1113 100.00 55.64	470 100.00 23.49	3 100.00 .16		2001 100.00 100.00				

CHI2 = 128.81 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 128.81) = .000 / V.TEST = 8.11

TABLEAU 7 EN LIGNE : C9: Préférence quand les parents de jeunes enfnts travaillent POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : diplôme d'enseignement général

POIDS % COLONNE % LIGNE	aucun - cep	bepc-beps-be	bac. étud. sup.	ENSEMBLE
	les 2 continuent	104 9.87 47.31	45 10.61 20.61	70 13.45 32.08
les 2 trav. moins	83 7.86 42.38	30 7.10 15.53	82 15.69 42.09	195 9.74 100.00
1 des 2 s'arrête	664 63.11 59.62	239 56.17 21.50	210 40.20 18.88	1113 55.64 100.00
1 des 2 trav. moins	198 18.86 42.21	111 26.11 23.67	160 30.66 34.11	470 23.49 100.00
n.s.p., n.r.	3 .30 100.00	0 .00 .00	0 .00 .00	3 .16 100.00
ENSEMBLE	1052 100.00 52.56	426 100.00 21.30	523 100.00 26.14	2001 100.00 100.00

CHI2 = 88.15 / 8 DEGRES DE LIBERTE / 3 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 88.15) = .000 / V.TEST = 7.93

TABLEAU 8 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13a: Au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider enfant

% COLONNE	POIDS % LIGNE	tout à fait	assez d'acco	peu d'accord	pas du tout	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		d'accord	rd		d'accord		
EA, ART.COM.CHEF ENT		20	29	42	45	0	135
		8.23	7.22	6.89	5.96	.00	6.75
		14.54	21.59	30.85	33.02	.00	100.00
CADRE, PROF INTER		37	78	99	142	0	356
		15.54	19.20	16.42	19.00	.00	17.81
		10.40	21.78	27.88	39.93	.00	100.00
EMPLOYE		42	74	88	119	1	325
		17.80	18.40	14.49	15.92	20.51	16.22
		13.08	22.91	27.01	36.73	.26	100.00
OUVRIER		40	44	91	152	0	326
		16.70	10.91	15.00	20.22	.00	16.30
		12.22	13.52	27.81	46.45	.00	100.00
RESTE AU FOYER		26	48	93	108	0	276
		10.92	11.87	15.43	14.47	.00	13.78
		9.45	17.39	33.86	39.30	.00	100.00
RETRAITE		51	107	158	134	3	453
		21.40	26.47	26.13	17.88	79.49	22.66
		11.26	23.60	34.87	29.55	.73	100.00
AUTRE INACTIF		22	24	34	49	0	130
		9.41	5.93	5.63	6.56	.00	6.48
		17.31	18.49	26.29	37.91	.00	100.00
ENSEMBLE		239	404	605	749	4	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
		11.92	20.20	30.23	37.44	.21	100.00

CH12 = 51.68 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CH12 > 51.68) = .001 / V.TEST = 3.13

TABLEAU 9 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13a: Au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider enfant

% COLONNE	POIDS % LIGNE	tout à fait		assez d'acco		peu d'accord		pas du tout		n.s.p., n.r.		ENSEMBLE
		d'accord	rd			d'accord						
- 30 ans	aucun	21 8.93 12.72	25 6.07 14.64	50 8.19 29.57	72 9.64 43.08	0 .00 .00						168 8.38 100.00
- 30 ans	bepc	12 4.96 8.54	30 7.37 21.49	43 7.05 30.79	54 7.25 39.18	0 .00 .00						139 6.92 100.00
- 30 ans	bac	25 10.35 13.94	34 8.33 19.01	53 8.75 29.90	66 8.78 37.15	0 .00 .00						177 8.85 100.00
30 - 49 ans	aucun	44 18.65 14.16	54 13.41 17.25	79 13.11 25.24	135 18.07 43.08	1 20.51 .27						314 15.70 100.00
30 - 49 ans	bepc	23 9.47 11.87	50 12.29 26.09	44 7.23 22.97	74 9.93 39.07	0 .00 .00						190 9.51 100.00
30 - 49 ans	bac	20 8.36 8.98	44 10.76 19.58	66 10.95 29.82	92 12.34 41.62	0 .00 .00						222 11.10 100.00
50 ans et +	aucun	61 25.68 10.75	119 29.50 20.92	205 33.91 35.98	181 24.18 31.77	3 79.49 .58						570 28.49 100.00
50 ans et +	bepc	12 5.22 12.82	27 6.76 28.12	23 3.74 23.26	35 4.65 35.80	0 .00 .00						97 4.86 100.00
50 ans et +	bac	20 8.38 16.14	22 5.51 17.97	43 7.07 34.56	39 5.18 31.33	0 .00 .00						124 6.19 100.00
ENSEMBLE		239 100.00 11.92	404 100.00 20.20	605 100.00 30.23	749 100.00 37.44	4 100.00 .21						2001 100.00 100.00

CHI2 = 50.78 / 32 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 50.78) = .019 / V.TEST = 2.08

TABLEAU 10 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13b: Un jeune quittant ses parents doit se débrouiller seul

% COLONNE	POIDS % LIGNE	tout à fait	assez d'acco	peu d'accord	pas du tout	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		d'accord	rd		d'accord		
EA, ART.COM.CHEF ENT		27	32	38	39	0	135
		9.58	6.04	6.64	6.22	.00	6.75
		19.79	23.34	27.82	29.05	.00	100.00
CADRE, PROF INTER		35	90	98	133	0	356
		12.64	17.32	17.27	21.05	.00	17.81
		9.90	25.36	27.43	37.31	.00	100.00
EMPLOYE		44	64	100	115	1	325
		15.83	12.30	17.64	18.28	39.88	16.22
		13.61	19.77	30.76	35.57	.28	100.00
OUVRIER		45	77	86	118	0	326
		16.30	14.83	15.12	18.63	.00	16.30
		13.95	23.73	26.25	36.07	.00	100.00
RESTE AU FOYER		30	79	76	90	0	276
		10.88	15.22	13.39	14.28	.00	13.78
		11.01	28.80	27.48	32.71	.00	100.00
RETRAITE		86	141	132	93	1	453
		30.74	27.01	23.27	14.80	60.12	22.66
		18.93	31.08	29.06	20.62	.30	100.00
AUTRE INACTIF		11	38	38	43	0	130
		4.02	7.28	6.67	6.75	.00	6.48
		8.66	29.31	29.13	32.90	.00	100.00
ENSEMBLE		279	522	566	632	2	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
		13.95	26.08	28.29	31.57	.11	100.00

CHI2 = 61.85 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 61.85) = .000 / V.TEST = 3.98

TABLEAU 11 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13b: Un jeune quittant ses parents doit se débrouiller seul

% COLONNE	POIDS % LIGNE	tout à fait		assez d'acco		peu d'accord		pas du tout		n.s.p., n.r.		ENSEMBLE
		d'accord	rd			d'accord						
- 30 ans	aucun	24	41	36	66	0						168
		8.73	7.80	6.36	10.53	.00						8.38
		14.54	24.30	21.49	39.68	.00						100.00
- 30 ans	bepc	15	28	41	54	1						139
		5.55	5.33	7.20	8.48	39.88						6.92
		11.18	20.09	29.40	38.67	.66						100.00
- 30 ans	bac	13	44	58	62	0						177
		4.54	8.44	10.29	9.83	.00						8.85
		7.15	24.86	32.91	35.07	.00						100.00
30 - 49 ans	aucun	53	59	75	127	0						314
		19.06	11.37	13.26	20.03	.00						15.70
		16.93	18.89	23.90	40.28	.00						100.00
30 - 49 ans	bepc	15	52	58	65	0						190
		5.31	10.05	10.29	10.27	.00						9.51
		7.78	27.55	30.59	34.08	.00						100.00
30 - 49 ans	bac	21	55	63	82	0						222
		7.59	10.63	11.18	13.02	.00						11.10
		9.54	24.97	28.49	37.01	.00						100.00
50 ans et +	aucun	102	181	165	120	1						570
		36.58	34.67	29.19	19.07	60.12						28.49
		17.91	31.74	28.99	21.13	.24						100.00
50 ans et +	bepc	18	29	27	24	0						97
		6.42	5.56	4.69	3.76	.00						4.86
		18.43	29.86	27.31	24.40	.00						100.00
50 ans et +	bac	17	32	43	32	0						124
		6.23	6.14	7.54	5.02	.00						6.19
		14.04	25.87	34.49	25.60	.00						100.00
ENSEMBLE		279	522	566	632	2						2001
		100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	.11				100.00
		13.95	26.08	28.29	31.57							100.00

CHI2 = 94.42 / 32 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 94.42) = .000 / V.TEST = 5.35

TABLEAU 12 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13c: Un parent doit utiliser ses relations pr aider enfant:

POIDS % COLONNE	tout à fait		assez d'acco		peu d'accord		pas du tout		n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
	% LIGNE	d'accord	rd		d'accord		d'accord			
EA, ART.COM.CHEF ENT		79 7.17 58.32	36 5.79 26.32	10 5.90 7.31	11 9.16 8.04	0 .00 .00	135 6.75 100.00			
CADRE, PROF INTER		162 14.77 45.55	119 19.34 33.34	47 28.12 13.23	28 23.65 7.87	0 .00 .00	356 17.81 100.00			
EMPLOYE		174 15.81 53.54	96 15.70 29.71	34 20.14 10.40	20 16.59 6.07	1 100.00 .28	325 16.22 100.00			
OUVRIER		204 18.55 62.53	87 14.15 26.65	17 10.43 5.36	18 14.98 5.45	0 .00 .00	326 16.30 100.00			
RESTE AU FOYER		150 13.68 54.53	92 14.97 33.35	19 11.39 6.93	14 12.08 5.20	0 .00 .00	276 13.78 100.00			
RETRAITE		291 26.49 64.24	131 21.28 28.83	22 12.98 4.80	10 8.12 2.12	0 .00 .00	453 22.66 100.00			
AUTRE INACTIF		39 3.53 29.96	54 8.78 41.62	19 11.05 14.29	18 15.43 14.13	0 .00 .00	130 6.48 100.00			
ENSEMBLE		1099 100.00 54.94	614 100.00 30.70	168 100.00 8.38	119 100.00 5.93	1 100.00 .05	2001 100.00 100.00			

CHI2 = 103.57 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 103.57) = .000 / V.TEST = 6.75

TABLEAU 13 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13c: Un parent doit utiliser ses relations pr aider enfant:

% COLONNE	POIDS % LIGNE	tout à fait	assez d'acco	peu d'accord	pas du tout	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		d'accord	rd		d'accord		
- 30 ans	aucun	87 7.95 52.14	45 7.32 26.83	19 11.58 11.58	16 13.35 9.45	0 .00 .00	168 8.38 100.00
- 30 ans	bepc	60 5.46 43.36	50 8.15 36.15	12 7.42 8.98	15 12.66 10.85	1 100.00 .66	139 6.92 100.00
- 30 ans	bac	46 4.17 25.88	81 13.21 45.82	26 15.50 14.67	24 20.33 13.62	0 .00 .00	177 8.85 100.00
30 - 49 ans	aucun	203 18.51 64.76	77 12.59 24.63	17 9.85 5.26	17 14.15 5.35	0 .00 .00	314 15.70 100.00
30 - 49 ans	bepc	101 9.21 53.20	58 9.47 30.55	22 12.99 11.45	9 7.71 4.81	0 .00 .00	190 9.51 100.00
30 - 49 ans	bac	96 8.76 43.36	74 12.00 33.19	35 20.78 15.69	17 14.54 7.76	0 .00 .00	222 11.10 100.00
50 ans et +	aucun	370 33.66 64.91	165 26.79 28.87	24 14.42 4.24	11 9.46 1.97	0 .00 .00	570 28.49 100.00
50 ans et +	bepc	69 6.24 70.58	23 3.80 24.02	3 1.93 3.33	2 1.69 2.07	0 .00 .00	97 4.86 100.00
50 ans et +	bac	66 6.04 53.59	41 6.67 33.09	9 5.52 7.48	7 6.10 5.84	0 .00 .00	124 6.19 100.00
ENSEMBLE		1099 100.00 54.94	614 100.00 30.70	168 100.00 8.38	119 100.00 5.93	1 100.00 .05	2001 100.00 100.00

CHI2 = 182.01 / 32 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 182.01) = .000 / V.TEST = 9.78

TABLEAU 14 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES EN COLONNE : C13d: Les parents doivent accepter conjoint enfant, si besoin POIDS TOTAL : 2001.

POIDS % COLONNE % LIGNE	tout à fait		assez d'acco		peu d'accord		pas du tout		n.s.p., n.f.		ENSEMBLE
	d'accord	rd			d'accord						
EA, ART.COM.CHEF ENT	36 7.01 26.88	38 6.37 28.30	30 6.02 22.03	31 8.06 22.79	0 .00 .00						135 6.75 100.00
CADRE, PROF INTER	63 12.12 17.63	103 17.21 29.01	110 22.16 30.73	79 20.66 22.16	2 29.98 .48						356 17.81 100.00
EMPLOYE	80 15.38 24.55	95 15.89 29.40	79 15.88 24.18	69 18.11 21.32	2 31.20 .55						325 16.22 100.00
OUVRIER	95 18.41 29.26	99 16.41 30.21	70 14.24 21.58	61 15.86 18.58	1 21.37 .37						326 16.30 100.00
RESTE AU FOYER	73 14.16 26.60	85 14.19 30.90	73 14.79 26.50	44 11.54 15.99	0 .00 .00						276 13.78 100.00
RETRAITE	139 26.74 30.57	143 23.74 31.46	99 20.13 21.94	72 18.76 15.81	1 17.45 .22						453 22.66 100.00
AUTRE INACTIF	32 6.18 24.73	37 6.20 28.73	33 6.78 25.84	27 7.02 20.69	0 .00 .00						130 6.48 100.00
ENSEMBLE	518 100.00 25.90	601 100.00 30.02	494 100.00 24.70	382 100.00 19.10	6 100.00 .28						2001 100.00 100.00

CH12 = 35.26 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CH12 > 35.26) = .065 / V.TEST = 1.52

TABLEAU 15 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C13d: Les parents doivent accepter conjoint enfant, si besoin

% COLONNE	POIDS % LIGNE	tout à fait		assez d'acco		peu d'accord		pas du tout		n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		d'accord	rd	rd		d'accord					
- 30 ans	aucun	65 12.54 38.77	46 7.61 27.27	28 5.59 16.48	28 7.35 16.76	1 21.37 .72	168 8.38 100.00				
- 30 ans	bepc	38 7.31 27.35	45 7.48 32.43	26 5.36 19.10	28 7.42 20.46	1 16.11 .66	139 6.92 100.00				
- 30 ans	bac	30 5.87 17.17	51 8.45 28.67	63 12.74 35.54	32 8.39 18.12	1 15.87 .51	177 8.85 100.00				
30 - 49 ans	aucun	90 17.36 28.64	92 15.27 29.20	69 13.92 21.90	63 16.43 19.99	1 15.09 .27	314 15.70 100.00				
30 - 49 ans	bepc	40 7.80 21.24	61 10.16 32.06	51 10.39 26.96	38 9.83 19.74	0 .00 .00	190 9.51 100.00				
30 - 49 ans	bac	34 6.54 15.25	58 9.73 26.30	70 14.17 31.52	59 15.44 26.57	1 14.11 .36	222 11.10 100.00				
50 ans et +	aucun	154 29.66 26.97	181 30.19 31.82	142 28.73 24.91	92 24.06 16.13	1 17.45 .17	570 28.49 100.00				
50 ans et +	bepc	32 6.09 32.47	28 4.72 29.14	22 4.52 22.97	15 3.92 15.42	0 .00 .00	97 4.86 100.00				
50 ans et +	bac	35 6.83 28.59	38 6.39 30.99	23 4.60 18.36	27 7.14 22.05	0 .00 .00	124 6.19 100.00				
ENSEMBLE		518 100.00 25.90	601 100.00 30.02	494 100.00 24.70	382 100.00 19.10	6 100.00 .28	2001 100.00 100.00				

CHI2 = 70.66 / 32 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 70.66) = .000 / V.TEST = 3.73

TABLEAU 16 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C14a: Pption financière des jeunes aux parents pour le loyer

POIDS % COLONNE % LIGNE	oui	non	nsp, nr	ENSEMBLE
EA, ART.COM.CHEF ENT	80 5.55 59.36	54 9.82 40.05	1 24.85 .58	135 6.75 100.00
CADRE, PROF INTER	248 17.16 69.65	107 19.33 29.92	2 48.19 .43	356 17.81 100.00
EMPLOYE	247 17.06 76.03	77 13.95 23.70	1 26.96 .26	325 16.22 100.00
OUVRIER	230 15.92 70.59	96 17.40 29.41	0 .00 .00	326 16.30 100.00
RESTE AU FOYER	198 13.68 71.73	78 14.14 28.27	0 .00 .00	276 13.78 100.00
RETRAITE	353 24.44 77.97	100 18.11 22.03	0 .00 .00	453 22.66 100.00
AUTRE INACTIF	90 6.19 69.14	40 7.25 30.86	0 .00 .00	130 6.48 100.00
ENSEMBLE	1446 100.00 72.28	551 100.00 27.56	3 100.00 .16	2001 100.00 100.00

CHI2 = 27.84 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 27.84) = .006 / V.TEST = 2.52

TABLEAU 17 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C14a: Ption financière des jeunes aux parents pour le loyer

% COLONNE	POIDS % LIGNE	oui	non	nsp, nr	ENSEMBLE
- 30 ans	aucun	114 7.89 68.08	53 9.70 31.92	0 .00 .00	168 8.38 100.00
- 30 ans	bepc	102 7.07 73.86	36 6.57 26.14	0 .00 .00	139 6.92 100.00
- 30 ans	bac	126 8.69 70.97	51 9.19 28.62	1 22.98 .41	177 8.85 100.00
30 - 49 ans	aucun	228 15.77 72.61	85 15.45 27.12	1 26.96 .27	314 15.70 100.00
30 - 49 ans	bepc	125 8.64 65.65	65 11.71 33.93	1 24.85 .41	190 9.51 100.00
30 - 49 ans	bac	146 10.07 65.54	76 13.74 34.09	1 25.21 .36	222 11.10 100.00
50 ans et +	aucun	451 31.19 79.14	119 21.56 20.86	0 .00 .00	570 28.49 100.00
50 ans et +	bepc	65 4.49 66.73	32 5.87 33.27	0 .00 .00	97 4.86 100.00
50 ans et +	bac	90 6.19 72.31	34 6.22 27.69	0 .00 .00	124 6.19 100.00
ENSEMBLE		1446 100.00 72.28	551 100.00 27.56	3 100.00 .16	2001 100.00 100.00

CHI2 = 29.30 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 29.30) = .022 / V.TEST = 2.01

TABLEAU 18 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C14b: Pption financière des jeunes aux parents pr nourriture

POIDS % COLONNE % LIGNE	oui		non		nsp, nr		ENSEMBLE
EA, ART.COM.CHEF ENT	101 6.42 74.95	32 7.55 23.44	2 56.32 1.61	135 6.75 100.00			
CADRE, PROF INTER	271 17.18 76.07	84 20.13 23.71	1 20.73 .22	356 17.81 100.00			
EMPLOYE	256 16.25 78.97	67 16.06 20.76	1 22.94 .27	325 16.22 100.00			
OUVRIER	247 15.66 75.73	79 18.86 24.27	0 .00 .00	326 16.30 100.00			
RESTE AU FOYER	210 13.30 76.08	66 15.71 23.92	0 .00 .00	276 13.78 100.00			
RETRAITE	393 24.92 86.70	60 14.36 13.30	0 .00 .00	453 22.66 100.00			
AUTRE INACTIF	99 6.26 76.26	31 7.33 23.74	0 .00 .00	130 6.48 100.00			
ENSEMBLE	1577 100.00 78.83	420 100.00 20.98	4 100.00 .19	2001 100.00 100.00			

CHI2 = 39.09 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 39.09) = .000 / V.TEST = 3.72

TABLEAU 19 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C14b: Pption financière des jeunes aux parents pr nourriture

% COLONNE	POIDS % LIGNE	oui	non	nsp, nr	ENSEMBLE
- 30 ans	aucun	133 8.46 79.61	34 8.14 20.39	0 .00 .00	168 8.38 100.00
- 30 ans	bepc	109 6.93 78.86	29 6.98 21.14	0 .00 .00	139 6.92 100.00
- 30 ans	bac	132 8.37 74.58	45 10.73 25.42	0 .00 .00	177 8.85 100.00
30 - 49 ans	aucun	227 14.39 72.25	87 20.77 27.75	0 .00 .00	314 15.70 100.00
30 - 49 ans	bepc	146 9.28 76.89	42 10.08 22.23	2 43.38 .88	190 9.51 100.00
30 - 49 ans	bac	166 10.50 74.58	54 12.94 24.44	2 56.62 .98	222 11.10 100.00
50 ans et +	aucun	486 30.83 85.31	84 19.96 14.69	0 .00 .00	570 28.49 100.00
50 ans et +	bepc	78 4.97 80.64	19 4.49 19.36	0 .00 .00	97 4.86 100.00
50 ans et +	bac	99 6.27 79.92	25 5.93 20.08	0 .00 .00	124 6.19 100.00
ENSEMBLE		1577 100.00 78.83	420 100.00 20.98	4 100.00 .19	2001 100.00 100.00

CHI2 = 41.63 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 41.63) = .000 / V.TEST = 3.32

TABLEAU 20 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : C14c: Contribution des jeunes aux tâches ménagères du foyer

POIDS % COLONNE % LIGNE	oui	non	nsp, nr	ENSEMBLE
EA, ART.COM.CHEF ENT	127 7.16 94.06	8 3.54 5.94	0 .00 .00	135 6.75 100.00
CADRE, PROF INTER	328 18.46 91.92	29 12.71 8.08	0 .00 .00	356 17.81 100.00
EMPLOYE	287 16.19 88.49	37 16.49 11.51	0 .00 .00	325 16.22 100.00
OUVRIER	288 16.21 88.17	39 17.03 11.83	0 .00 .00	326 16.30 100.00
RESTE AU FOYER	231 13.03 83.87	44 19.63 16.13	0 .00 .00	276 13.78 100.00
RETRAITE	394 22.19 86.86	60 26.28 13.14	0 .00 .00	453 22.66 100.00
AUTRE INACTIF	120 6.75 92.43	10 4.33 7.57	0 .00 .00	130 6.48 100.00
ENSEMBLE	1774 100.00 88.67	227 100.00 11.33	0 .00 .00	2001 100.00 100.00

CHI2 = 17.38 / 6 DEGRES DE LIBERTE / 0 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 17.38) = .008 / V.TEST = 2.41

TABLEAU 21 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e)
 EN COLONNE : C14c: Contribution des jeunes aux tâches ménagères du foyer

POIDS TOTAL : 2001.

POIDS % COLONNE % LIGNE		oui	non	nsp, nr	ENSEMBLE
- 30 ans	aucun	142 8.02 84.93	25 11.14 15.07	0 .00 .00	168 8.38 100.00
- 30 ans	bepc	126 7.10 90.95	13 5.53 9.05	0 .00 .00	139 6.92 100.00
- 30 ans	bac	165 9.30 93.21	12 5.31 6.79	0 .00 .00	177 8.85 100.00
30 - 49 ans	aucun	270 15.22 85.96	44 19.46 14.04	0 .00 .00	314 15.70 100.00
30 - 49 ans	bepc	174 9.82 91.51	16 7.13 8.49	0 .00 .00	190 9.51 100.00
30 - 49 ans	bac	206 11.61 92.72	16 7.13 7.28	0 .00 .00	222 11.10 100.00
50 ans et +	aucun	501 28.26 87.96	69 30.27 12.04	0 .00 .00	570 28.49 100.00
50 ans et +	bepc	80 4.51 82.32	17 7.59 17.68	0 .00 .00	97 4.86 100.00
50 ans et +	bac	109 6.16 88.24	15 6.43 11.76	0 .00 .00	124 6.19 100.00
ENSEMBLE		1774 100.00 88.67	227 100.00 11.33	0 .00 .00	2001 100.00 100.00

CH12 = 18.36 / 8 DEGRES DE LIBERTE / 0 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CH12 > 18.36) = .019 / V.TEST = 2.08

TABLEAU 22 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M10: les parents doivent plutôt inciter leurs enfants à..

POIDS % COLONNE	faire + étud es	acq. expér. prof.	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
EA, ART.COM.CHEF ENT	35 4.73 26.01	99 8.04 73.20	1 3.89 .79	135 6.75 100.00
CADRE, PROF INTER	160 21.53 44.86	185 15.05 52.02	11 40.73 3.12	356 17.81 100.00
EMPLOYE	136 18.35 41.98	185 15.00 56.90	4 13.38 1.12	325 16.22 100.00
OUVRIER	133 17.93 40.82	192 15.59 58.84	1 4.11 .34	326 16.30 100.00
RESTE AU FOYER	101 13.61 36.64	173 14.04 62.70	2 6.71 .66	276 13.78 100.00
RETRAITE	111 15.01 24.58	333 27.08 73.54	9 31.18 1.88	453 22.66 100.00
AUTRE INACTIF	66 8.82 50.55	64 5.20 49.45	0 .00 .00	130 6.48 100.00
ENSEMBLE	742 100.00 37.10	1231 100.00 61.53	27 100.00 1.36	2001 100.00 100.00

CHI2 = 77.21 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 6 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 77.21) = .000 / V.TEST = 6.66

TABLEAU 23 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M10: les parents doivent plutôt inciter leurs enfants à..

% COLONNE	POIDS % LIGNE	faire + étud	acq. expér.	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		es	prof.		
- 30 ans	aucun	81	85	1	168
		10.86	6.94	5.44	8.38
		48.13	50.98	.89	100.00
- 30 ans	bepc	56	82	0	139
		7.55	6.70	.00	6.92
		40.49	59.51	.00	100.00
- 30 ans	bac	91	85	1	177
		12.26	6.90	4.14	8.85
		51.38	47.98	.64	100.00
30 - 49 ans	aucun	133	176	5	314
		17.98	14.28	17.85	15.70
		42.48	55.97	1.55	100.00
30 - 49 ans	bepc	72	116	3	190
		9.70	9.40	9.55	9.51
		37.82	60.81	1.37	100.00
30 - 49 ans	bac	103	115	3	222
		13.92	9.38	12.38	11.10
		46.51	51.97	1.52	100.00
50 ans et +	aucun	145	417	9	570
		19.49	33.84	31.94	28.49
		25.38	73.09	1.53	100.00
50 ans et +	bepc	29	66	2	97
		3.92	5.36	7.92	4.86
		29.96	67.82	2.22	100.00
50 ans et +	bac	32	89	3	124
		4.32	7.21	10.77	6.19
		25.91	71.72	2.37	100.00
ENSEMBLE		742	1231	27	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		37.10	61.53	1.36	100.00

CHI2 = 82.99 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 8 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 82.99) = .000 / V.TEST = 6.47

TABLEAU 24 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M7: Devant diffic. d'emploi des jeunes, il vaut mieux aider

% COLONNE	POIDS	parents des jeunes	jeunes eux-m êmes	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
	% LIGNE				
EA, ART.COM.CHEF ENT	25 6.83 18.61	107 6.59 79.15	3 29.97 2.24	135 6.75 100.00	
CADRE, PROF INTER	47 12.88 13.31	309 19.04 86.69	0 .00 .00	356 17.81 100.00	
EMPLOYE	50 13.50 15.31	274 16.89 84.41	1 8.90 .28	325 16.22 100.00	
OUVRIER	55 14.94 16.87	271 16.71 83.13	0 .00 .00	326 16.30 100.00	
RESTE AU FOYER	50 13.71 18.30	225 13.88 81.70	0 .00 .00	276 13.78 100.00	
RETRAITE	131 35.53 28.85	316 19.50 69.79	6 61.13 1.36	453 22.66 100.00	
AUTRE INACTIF	10 2.61 7.41	120 7.39 92.59	0 .00 .00	130 6.48 100.00	
ENSEMBLE	368 100.00 18.40	1623 100.00 81.10	10 100.00 .50	2001 100.00 100.00	

CHI2 = 74.34 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 74.34) = .000 / V.TEST = 6.47

TABLEAU 25 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M7: Devant diffic. d'emploi des jeunes, il vaut mieux aider

% COLONNE	POIDS % LIGNE	parents des		jeunes eux-m		n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		jeunes		èmes			
- 30 ans	aucun	27		141		0	168
		7.31		8.67		.00	8.38
		16.06		83.94		.00	100.00
- 30 ans	bepc	12		127		0	139
		3.12		7.83		.00	6.92
		8.30		91.70		.00	100.00
- 30 ans	bac	15		163		0	177
		3.95		10.02		.00	8.85
		8.22		91.78		.00	100.00
30 - 49 ans	aucun	50		264		0	314
		13.51		16.30		.00	15.70
		15.83		84.17		.00	100.00
30 - 49 ans	bepc	28		161		1	190
		7.61		9.95		8.90	9.51
		14.71		84.82		.47	100.00
30 - 49 ans	bac	38		184		0	222
		10.41		11.33		.00	11.10
		17.26		82.74		.00	100.00
50 ans et +	aucun	154		409		7	570
		41.84		25.23		65.07	28.49
		27.02		71.82		1.15	100.00
50 ans et +	bepc	31		66		0	97
		8.53		4.06		.00	4.86
		32.31		67.69		.00	100.00
50 ans et +	bac	14		108		3	124
		3.71		6.63		26.03	6.19
		11.03		86.85		2.12	100.00
ENSEMBLE		368		1623		10	2001
		100.00		100.00		100.00	100.00
		18.40		81.10		.50	100.00

CHI2 = 88.65 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 88.65) = .000 / V.TEST = 6.82

TABLEAU 26 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M8: Doit-on verser alloc.aux parents, si enf.vit hors foyer?

POIDS % COLONNE	POIDS % LIGNE	oui	non	nsp, nr	ENSEMBLE
- 30 ans	aucun	92	76	0	168
		6.68	12.32	.00	8.38
		54.83	45.17	.00	100.00
- 30 ans	bepc	89	50	0	139
		6.47	8.06	.00	6.92
		64.25	35.75	.00	100.00
- 30 ans	bac	128	48	1	177
		9.28	7.88	8.86	8.85
		72.08	27.36	.57	100.00
30 - 49 ans	aucun	218	95	1	314
		15.85	15.53	6.95	15.70
		69.36	30.39	.25	100.00
30 - 49 ans	bepc	132	56	2	190
		9.62	9.13	17.49	9.51
		69.47	29.49	1.04	100.00
30 - 49 ans	bac	163	59	1	222
		11.84	9.55	6.01	11.10
		73.27	26.42	.31	100.00
50 ans et +	aucun	398	168	4	570
		28.95	27.30	36.70	28.49
		69.84	29.43	.73	100.00
50 ans et +	bepc	66	30	1	97
		4.80	4.95	7.07	4.86
		67.87	31.30	.83	100.00
50 ans et +	bac	90	32	2	124
		6.51	5.27	16.92	6.19
		72.28	26.17	1.55	100.00
ENSEMBLE		1375	615	11	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		68.72	30.71	.57	100.00

CHI2 = 28.04 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 28.04) = .031 / V.TEST = 1.86

TABLEAU 27 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES
 EN COLONNE : M9: Qui doit aider financ. un jeune à la recherche d'1 emplo

POIDS TOTAL : 2001.

% COLONNE	POIDS % LIGNE	aide de la f	solidarité n	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		amille	ation.		
EA, ART.COM.CHEF ENT		75	59	1	135
		8.21	5.50	7.58	6.75
		55.50	43.57	.93	100.00
CADRE, PROF INTER		166	189	1	356
		18.21	17.66	5.38	17.81
		46.68	53.07	.25	100.00
EMPLOYE		133	191	0	325
		14.54	17.86	2.79	16.22
		40.93	58.93	.14	100.00
OUVRIER		125	194	7	326
		13.70	18.11	42.73	16.30
		38.37	59.45	2.18	100.00
RESTE AU FOYER		127	148	0	276
		13.95	13.85	.00	13.78
		46.22	53.78	.00	100.00
RETRAITE		241	206	6	453
		26.41	19.23	37.41	22.66
		53.21	45.42	1.37	100.00
AUTRE INACTIF		45	83	1	130
		4.98	7.79	4.11	6.48
		35.11	64.37	.53	100.00
ENSEMBLE		914	1071	17	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		45.65	53.52	.83	100.00

CHI2 = 46.47 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 7 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 46.47) = .000 / V.TEST = 4.39

TABLEAU 28 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M9: Qui doit aider financ. un jeune à la recherche d'1 emplo

% COLONNE	POIDS % LIGNE	aide de la f	solidarité n	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		amille	ation.		
- 30 ans	aucun	73	93	1	168
		8.00	8.71	7.55	8.38
		43.58	55.67	.75	100.00
- 30 ans	bepc	39	100	0	139
		4.27	9.29	.00	6.92
		28.16	71.84	.00	100.00
- 30 ans	bac	65	112	1	177
		7.09	10.43	4.11	8.85
		36.56	63.05	.39	100.00
30 - 49 ans	aucun	156	153	5	314
		17.12	14.30	27.84	15.70
		49.78	48.75	1.47	100.00
30 - 49 ans	bepc	85	104	2	190
		9.31	9.69	9.54	9.51
		44.66	54.51	.83	100.00
30 - 49 ans	bac	100	122	1	222
		10.90	11.37	5.38	11.10
		44.81	54.79	.40	100.00
50 ans et +	aucun	292	273	6	570
		31.91	25.47	34.47	28.49
		51.14	47.85	1.00	100.00
50 ans et +	bepc	45	52	1	97
		4.89	4.81	5.96	4.86
		45.98	53.01	1.02	100.00
50 ans et +	bac	60	63	1	124
		6.52	5.93	5.16	6.19
		48.07	51.24	.69	100.00
ENSEMBLE		914	1071	17	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		45.65	53.52	.83	100.00

CHI2 = 38.56 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 9 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 38.56) = .001 / V.TEST = 3.02

TABLEAU 29 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES
EN COLONNE : M4: Opinion sur la répartition des allocations familiales :

POIDS TOTAL : 2001.

% COLONNE	POIDS % LIGNE	c'est bien a		supprim. rev		dépendre du		n.s.p., n.r.		ENSEMBLE
		insi		. élevé		revenu				
EA, ART.COM.CHEF ENT		17		32		83		4		135
		7.28		6.78		6.65		6.78		6.75
		12.21		23.64		61.52		2.62		100.00
CADRE, PROF INTER		54		85		211		7		356
		23.73		18.09		16.84		12.79		17.81
		15.11		23.93		59.09		1.88		100.00
EMPLOYE		23		92		209		1		325
		10.06		19.43		16.73		1.96		16.22
		7.03		28.21		64.44		.32		100.00
OUVRIER		24		75		219		7		326
		10.78		16.01		17.51		14.02		16.30
		7.50		23.13		67.12		2.24		100.00
RESTE AU FOYER		43		69		153		10		276
		18.76		14.74		12.27		19.66		13.78
		15.43		25.19		55.65		3.72		100.00
RETRAITE		56		93		281		23		453
		24.70		19.71		22.47		44.79		22.66
		12.36		20.50		61.98		5.16		100.00
AUTRE INACTIF		11		25		94		0		130
		4.69		5.25		7.53		.00		6.48
		8.20		19.10		72.69		.00		100.00
ENSEMBLE		227		471		1250		52		2001
		100.00		100.00		100.00		100.00		100.00
		11.34		23.56		62.49		2.61		100.00

CH12 = 55.63 / 18 DEGRES DE LIBERTE / 2 EFFECTIFS THEORIGUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CH12 > 55.63) = .000 / V.TEST = 4.26

TABLEAU 30 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M5a: Les prest. fam. n'aident pas assez enf. étud. ou chôû.

POIDS % COLONNE % LIGNE	tout à fait	plutôt d'acc	peu d'accord	pas du tout	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
	d'accord	ord		d'accord		
EA, ART.COM.CHEF ENT	49 4.82 36.21	44 7.16 32.19	16 10.45 12.03	10 18.31 7.60	16 9.65 11.98	135 6.75 100.00
CADRE, PROF INTER	163 16.07 45.73	108 17.86 30.44	49 31.55 13.78	12 20.52 3.23	24 14.49 6.82	356 17.81 100.00
EMPLOYE	193 19.02 59.43	88 14.53 27.19	18 11.77 5.64	7 12.61 2.18	18 10.76 5.56	325 16.22 100.00
OUVRIER	192 18.94 58.89	88 14.48 26.95	20 12.78 6.10	9 16.47 2.83	17 10.15 5.22	326 16.30 100.00
RESTE AU FOYER	170 16.74 61.57	74 12.17 26.79	10 6.16 3.48	4 7.39 1.50	18 10.93 6.65	276 13.78 100.00
RETRAITE	176 17.39 38.90	163 26.92 36.06	33 21.36 7.33	12 21.86 2.70	68 40.55 15.01	453 22.66 100.00
AUTRE INACTIF	71 7.02 54.94	42 6.88 32.22	9 5.93 7.13	2 2.83 1.23	6 3.46 4.48	130 6.48 100.00
ENSEMBLE	1014 100.00 50.69	607 100.00 30.35	156 100.00 7.78	56 100.00 2.80	168 100.00 8.38	2001 100.00 100.00

CHI2 = 125.73 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 2 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 125.73) = .000 / V.TEST = 7.95

TABLEAU 31 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M5b: Il y a trop de fausses déclarations pour toucher P.F.

POIDS % COLONNE	tout à fait		plutôt d'acc	peu d'accord	pas du tout	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
	% LIGNE	d'accord	ord		d'accord		
EA, ART.COM.CHEF ENT		47	25	21	15	27	135
		7.36	5.58	6.00	7.34	7.52	6.75
		34.95	18.26	15.67	10.93	20.19	100.00
CADRE, PROF INTER		109	76	87	33	51	356
		17.03	17.23	24.57	16.50	14.04	17.81
		30.68	21.40	24.31	9.31	14.29	100.00
EMPLOYE		121	79	45	38	41	325
		18.89	17.84	12.85	18.81	11.37	16.22
		37.35	24.33	13.96	11.66	12.71	100.00
OUVRIER		128	64	37	35	62	326
		19.91	14.41	10.60	17.49	17.11	16.30
		39.18	19.55	11.45	10.79	19.03	100.00
RESTE AU FOYER		76	61	44	28	66	276
		11.85	13.74	12.59	14.06	18.25	13.78
		27.59	22.04	16.10	10.26	24.01	100.00
RETRAITE		111	109	87	45	101	453
		17.36	24.69	24.78	22.18	27.74	22.66
		24.58	24.10	19.27	9.84	22.20	100.00
AUTRE INACTIF		49	29	30	7	14	130
		7.60	6.51	8.60	3.62	3.97	6.48
		37.62	22.24	23.41	5.62	11.11	100.00
ENSEMBLE		642	443	353	201	363	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
		32.08	22.12	17.62	10.05	18.13	100.00

CHI2 = 70.70 / 24 DEGRES DE LIBERTE / 0 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 70.70) = .000 / V.TEST = 4.64

TABLEAU 32 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M5b: Il y a trop de fausses déclarations pour toucher P.F.

POIDS % COLONNE	% LIGNE	tout à fait	plutôt d'acc	peu d'accord	pas du tout	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		d'accord	ord		d'accord		
- 30 ans	aucun	78	33	20	17	21	168
		12.08	7.35	5.56	8.27	5.87	8.38
		46.26	19.41	11.69	9.93	12.71	100.00
- 30 ans	bepc	53	35	18	9	24	139
		8.21	7.88	5.12	4.69	6.48	6.92
		38.02	25.18	13.02	6.81	16.97	100.00
- 30 ans	bac	54	45	43	9	25	177
		8.45	10.28	12.13	4.66	6.95	8.85
		30.62	25.69	24.16	5.29	14.24	100.00
30 - 49 ans	aucun	117	69	37	31	60	314
		18.19	15.56	10.54	15.56	16.57	15.70
		37.16	21.91	11.83	9.96	19.13	100.00
30 - 49 ans	bepc	67	35	30	24	34	190
		10.39	7.83	8.60	12.05	9.50	9.51
		35.02	18.21	15.93	12.74	18.10	100.00
30 - 49 ans	bac	60	44	57	26	35	222
		9.39	9.86	16.18	12.81	9.76	11.10
		27.14	19.64	25.67	11.60	15.94	100.00
50 ans et +	aucun	154	137	97	54	128	570
		23.97	31.02	27.60	26.86	35.15	28.49
		26.99	24.08	17.07	9.48	22.37	100.00
50 ans et +	bepc	29	21	18	14	15	97
		4.47	4.76	5.08	7.01	4.26	4.86
		29.49	21.68	18.43	14.50	15.91	100.00
50 ans et +	bac	31	24	32	16	20	124
		4.86	5.46	9.19	8.09	5.46	6.19
		25.19	19.50	26.18	13.14	15.99	100.00
ENSEMBLE		642	443	353	201	363	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
		32.08	22.12	17.62	10.05	18.13	100.00

CHI2 = 79.95 / 32 DEGRES DE LIBERTE / 0 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 79.95) = .000 / V.TEST = 4.39

TABLEAU 33 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES
 EN COLONNE : M2: Préférence pour mieux aider les familles :

POIDS TOTAL : 2001.

% COLONNE	POIDS % LIGNE	aides en esp	aides équip.	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		èces	serv.		
EA, ART.COM.CHEF ENT		48	84	2	135
		5.15	8.18	8.21	6.75
		35.87	62.35	1.77	100.00
CADRE, PROF INTER		128	225	4	356
		13.56	21.81	13.92	17.81
		35.84	63.02	1.14	100.00
EMPLOYE		158	165	2	325
		16.72	16.01	7.74	16.22
		48.53	50.78	.70	100.00
OUVRIER		175	147	4	326
		18.62	14.28	12.57	16.30
		53.79	45.08	1.13	100.00
RESTE AU FOYER		168	102	6	276
		17.85	9.89	19.78	13.78
		61.00	36.91	2.09	100.00
RETRAITE		198	247	9	453
		20.98	23.99	29.63	22.66
		43.61	54.48	1.91	100.00
AUTRE INACTIF		67	60	2	130
		7.12	5.83	8.15	6.48
		51.81	46.36	1.84	100.00
ENSEMBLE		942	1030	29	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		47.09	51.45	1.46	100.00

CHI2 = 60.72 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 5 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 60.72) = .000 / V.TEST = 5.52

TABLEAU 34 EN LIGNE : âge * diplôme de l'enquêté(e) POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : M2: Préférence pour mieux aider les familles :

% COLONNE	POIDS % LIGNE	aides en esp	aides équip.	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
		èces	serv.		
- 30 ans	aucun	101	62	4	168
		10.75	6.00	15.41	8.38
		60.46	36.86	2.68	100.00
- 30 ans	bepc	80	58	0	139
		8.51	5.67	.00	6.92
		57.90	42.10	.00	100.00
- 30 ans	bac	75	102	1	177
		7.92	9.88	2.50	8.85
		42.12	57.47	.41	100.00
30 - 49 ans	aucun	175	138	1	314
		18.52	13.44	4.26	15.70
		55.55	44.05	.40	100.00
30 - 49 ans	bepc	89	98	3	190
		9.47	9.54	9.87	9.51
		46.89	51.60	1.51	100.00
30 - 49 ans	bac	80	137	6	222
		8.46	13.26	20.23	11.10
		35.90	61.44	2.66	100.00
50 ans et +	aucun	273	286	11	570
		28.96	27.78	38.28	28.49
		47.87	50.16	1.96	100.00
50 ans et +	bepc	35	60	2	97
		3.73	5.84	6.80	4.86
		36.17	61.79	2.04	100.00
50 ans et +	bac	35	89	1	124
		3.66	8.60	2.66	6.19
		27.88	71.49	.63	100.00
ENSEMBLE		942	1030	29	2001
		100.00	100.00	100.00	100.00
		47.09	51.45	1.46	100.00

CHI2 = 75.22 / 16 DEGRES DE LIBERTE / 8 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 75.22) = .000 / V.TEST = 5.97

TABLEAU 35 EN LIGNE : PCS EN 7 POSTES
 EN COLONNE : N10: Pensez-vous que le RMI ...

POIDS TOTAL : 2001.

% COLONNE	POIDS	n'incite pas	aide à s'en	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
	% LIGNE	à trav.	sortir		
EA, ART.COM.CHEF ENT		84	48	4	135
	10.66	61.87	4.18	5.17	6.75
			35.49	2.64	100.00
CADRE, PROF INTER		127	214	16	356
	16.21	35.68	18.61	22.71	17.81
			59.92	4.40	100.00
EMPLOYE		117	203	5	325
	14.95	36.14	17.67	6.63	16.22
			62.45	1.41	100.00
OUVRIER		123	190	13	326
	15.68	37.72	16.57	18.75	16.30
			58.31	3.97	100.00
RESTE AU FOYER		88	175	12	276
	11.27	32.07	15.27	17.48	13.78
			63.55	4.38	100.00
RETRAITE		204	232	18	453
	25.99	44.97	20.19	25.79	22.66
			51.10	3.93	100.00
AUTRE INACTIF		41	86	2	130
	5.24	31.71	7.50	3.47	6.48
			66.44	1.85	100.00
ENSEMBLE		785	1147	69	2001
	100.00	39.21	100.00	100.00	100.00
			57.34	3.45	100.00

CHI2 = 56.39 / 12 DEGRES DE LIBERTE / 2 EFFECTIFS THEORIQUES INFERIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 56.39) = .000 / V.TEST = 5.20

TABLEAU 36 EN LIGNE : N9a: On devrait augmenter en priorité les prestations ... POIDS TOTAL : 2001.
 EN COLONNE : N9b: On devrait diminuer en priorité les prestations ...

POIDS % COLONNE % LIGNE	familiales	logement	chômage	vieillesse	invalidité	RMI	maladie	n.s.p., n.r.	ENSEMBLE
familiales	1 .36 .16	135 23.54 27.71	42 28.95 8.66	74 32.35 15.15	34 30.09 6.95	56 37.52 11.51	109 32.00 22.42	36 15.86 7.44	487 24.36 100.00
logement	26 11.63 19.66	1 .21 .91	17 11.84 13.21	28 12.20 21.34	6 5.67 4.89	10 6.88 7.88	26 7.73 20.23	16 6.78 11.88	131 6.52 100.00
chômage	30 13.46 10.01	97 16.84 32.58	1 .68 .34	44 19.41 14.93	23 20.00 7.58	20 13.52 6.81	61 17.76 20.44	22 9.48 7.31	297 14.83 100.00
vieillesse	53 24.19 16.11	110 19.18 33.25	35 23.92 10.53	4 1.55 1.07	15 13.07 4.44	37 24.46 11.05	45 13.08 13.49	33 14.56 10.06	331 16.55 100.00
invalidité	25 11.30 17.04	59 10.20 40.01	12 8.14 8.11	7 2.99 4.66	0 .00 .00	8 5.49 5.61	23 6.62 15.45	13 5.83 9.11	146 7.31 100.00
RMI	57 25.67 15.70	109 19.03 30.30	17 11.41 4.61	52 22.58 14.30	22 19.87 6.20	0 .00 .00	75 21.83 20.68	30 12.94 8.21	361 18.02 100.00
maladie	30 13.38 16.99	61 10.58 34.94	21 14.11 11.84	19 8.53 11.21	13 11.29 7.31	17 11.50 9.90	2 .49 .96	12 5.20 6.85	174 8.68 100.00
n.s.p., n.r.	0 .00 .00	2 .42 3.27	1 .94 1.85	1 .39 1.19	0 .00 .00	1 .64 1.28	2 .48 2.20	67 29.35 90.21	74 3.72 100.00
ENSEMBLE	221 100.00 11.02	574 100.00 28.68	146 100.00 7.28	228 100.00 11.41	113 100.00 5.62	150 100.00 7.48	341 100.00 17.07	229 100.00 11.44	2001 100.00 100.00

CHI2 = 813.24 / 49 DEGRES DE LIBERTE / 1 EFFECTIFS THEORIQUES INFIEURS A 5 / PROBA (CHI2 > 813.24) = .000 / V.TEST = 25.08

